

BM&A

ERNST & YOUNG et Autres

Parrot

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

BM&A
11, rue de Laborde
75008 Paris
S.A.S. au capital de € 1 200 000
348 461 443 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Parrot

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Parrot,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Parrot relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 22 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.2.3. Note 3 - Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose l'adoption au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Dépréciation des stocks

Risque identifié

Les stocks de produits finis figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2019 pour un montant brut de M€ 22,8 et un montant net de M€ 13,3.

Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente net estimé pour la période subséquente par plateformes de distribution (EMEA, Amériques, Asie) diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Plus spécifiquement, les produits en fin de vie et les produits retournés et abimés sont intégralement dépréciés. Les produits en état de vente font quant à eux l'objet d'une dépréciation statistique au cas par cas dite de rotation lente.

Le succès des produits du groupe, en particulier dans les activités grand public, dépend de la capacité du groupe à proposer des produits innovants en adéquation avec les attentes des consommateurs. L'acceptation par le marché des nouveaux produits est déterminante pour la fixation du

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la provision ramenant le stock à la valeur nette de réalisation.

Nous avons :

- ▶ pris connaissance des procédures mises en place au sein de votre groupe pour identifier les articles dont la valeur de réalisation serait inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- ▶ pris connaissance des procédures et des contrôles mis en place chez le logisticien pour identifier les articles détériorés ou présentant des dysfonctionnements ;
- ▶ rapproché la méthodologie de calcul de la provision pour rotation lente avec la méthode statistique définie par le groupe ;
- ▶ comparé par sondages le coût des articles en stock aux prix de vente nets futurs retenus par la direction pour le budget 2020 arrêté lors du conseil d'administration du 17 mars 2020, afin d'apprécier le montant de la dépréciation ;

prix de vente. En cas d'inadéquation de l'offre du groupe à la demande du marché, il existe un risque que la valeur nette de réalisation de ces produits soit inférieure à leur coût. Une erreur dans l'appréciation de la valeur nette de réalisation des produits conduirait à une erreur dans l'évaluation des provisions pour dépréciation des stocks.

Nous avons donc considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les prix de vente net estimés pour la période subséquente évoqués ci-dessus et les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendants d'hypothèses, estimations ou appréciations du groupe sur le niveau de prix auxquels celui-ci a la capacité d'écouler son stock.

► analysé les perspectives d'écoulement estimées par la direction au regard des réalisations historiques et du budget afin d'apprécier la cohérence des montants de dépréciation qui en découlent.

■ Evaluation des avoirs à émettre

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés, le chiffre d'affaires de la vente de biens est comptabilisé lorsque le contrôle du bien a été transféré à l'acheteur.</p> <p><u>Provision pour retours commerciaux</u></p> <p>A l'échelle du groupe, le risque de retours commerciaux est couvert par une provision. Cette provision pour retour est calculée en fonction des retours déclarés par les distributeurs et en fonction du niveau des ventes et des données historiques des retours. L'estimation de cet avoir tient compte également des spécificités du marché.</p> <p><u>Provision pour garantie de marge</u></p> <p>Le chiffre d'affaires est également impacté d'une provision pour garantie de marge calculée par client et par gamme de produits. Cet estimé couvre les écarts de prix constatés entre le prix catalogue et le prix remisé mis en place dans le cadre des plans promotionnels passés ou à venir afin de préserver la marge distributeur.</p> <p>Les provisions pour retours commerciaux et garantie de marge s'élèvent à respectivement M€ 0,3 et M€ 0,8 au 31 décembre 2019 et sont comptabilisées en avoirs à émettre (« Autres dettes ») et en déduction du chiffre d'affaires.</p> <p>Une mauvaise appréciation des provisions pour retours commerciaux et pour garantie de marge conduirait donc à une mauvaise appréciation du niveau de chiffre d'affaires.</p> <p>Nous avons donc considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les jugements devant être émis par la direction du groupe pour estimer ces avoirs à émettre sont complexes en raison de la diversité des accords et pratiques commerciales, du prix auquel pourront s'écouler les différents produits et de la détermination des futures promotions par gamme de produits.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses retenues par la direction pour déterminer le montant des avoirs à émettre liés aux retours commerciaux et à la politique de garantie de marge.</p> <p>Pour apprécier l'estimation de la provision pour retours commerciaux, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► analysé les accords commerciaux majeurs et échangé avec la direction sur les pratiques commerciales des distributeurs ; ► pris connaissance du processus d'estimation des demandes de retours commerciaux par les distributeurs et de l'estimation des avoirs déjà émis sur ces demandes ; ► rapproché les retours réels en période subséquente avec les retours provisionnés à la clôture afin d'évaluer la cohérence de la provision ; ► apprécié les principes comptables appliqués par le groupe pour la comptabilisation et la classification de la provision retours. <p>Pour la provision de garantie de marge, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► pris connaissance du processus d'estimation des stocks distributeurs à la clôture ; ► pris connaissance du processus d'estimation des prix futurs par produit avec notamment l'examen du plan de campagne de promotions défini par la direction et des éventuelles opérations de déstockage pour écouler les produits ; ► rapproché le prix de vente promotionnel retenu pour le calcul de la provision de garantie de marge du prix de vente futur retenu pour le budget 2020 présenté lors du conseil d'administration du 17 mars 2020 ; ► apprécié les principes comptables appliqués par le groupe pour la comptabilisation et la classification de la provision de garantie de marge.

■ Contrats de location

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indique au 1.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe applique pour la première fois la norme IFRS 16 « Contrats de location » au 1^{er} janvier 2019 en retenant la méthode rétrospective simplifiée.</p> <p>Cette norme modifie notamment le traitement comptable des contrats de locations avec la comptabilisation, dès l'origine du contrat, à l'actif d'un droit d'utilisation sur l'actif loué et au passif, d'une dette au titre des loyers à payer pendant la durée du contrat.</p> <p>La première application de la norme a conduit à comptabiliser au 1^{er} janvier 2019 des droits d'utilisation pour une valeur nette de M€ 9,2 des créances de loyers attachées aux sous-locations à hauteur de M€ 2,1. A cette même date, la dette de loyers est de M€ 11,4 dont M€ 8,8 de dette non courante.</p> <p>Nous avons considéré l'application de la nouvelle norme sur les contrats de location comme un point clé de l'audit en raison du caractère significatif de ces contrats par rapport aux états financiers à l'ouverture, de la complexité du processus de mise en œuvre et du degré élevé des jugements du groupe pour la détermination des hypothèses utilisées (durée du contrat de location, taux d'endettement marginal).</p>	<p>Nous avons apprécié l'exhaustivité du retraitement IFRS 16 :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ en examinant par une analyse du périmètre des contrats de location retenu par le groupe ;▶ en comparant les engagements hors bilan publiés au 31 décembre 2018 avec la dette IFRS 16 à l'ouverture et ;▶ en effectuant une analyse des charges locatives 2019 par rapport à la charge retraitée IFRS 16. <p>Nous avons corroboré, par échantillonnage, les informations utilisées pour la détermination des actifs et passifs relatifs aux contrats de location avec les documents contractuels sous-jacents et les informations apportées par le groupe Parrot, notamment concernant la durée des contrats.</p> <p>Nous avons analysé, par échantillonnage, les données utilisées pour le choix des taux d'actualisation des loyers par retour aux éléments structurants des contrats (durée, type d'actifs et devises).</p> <p>Nous avons analysé la cohérence des taux d'emprunt marginaux utilisés par le groupe par rapport aux données du marché.</p> <p>Nous avons recalculé le montant de la dette de loyers et du droit d'utilisation et comparé le résultat obtenu aux montants évalués et comptabilisés par le groupe.</p> <p>Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations données dans la note 1.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 22 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Parrot par votre assemblée générale du 6 juin 2012 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres et du 13 juin 2019 pour le cabinet BM&A.

Au 31 décembre 2019, le cabinet ERNST & YOUNG et Autres était dans la huitième année de sa mission et le cabinet BM&A dans la première année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

BM&A

ERNST & YOUNG et Autres



Eric Seyvos



Marie-Cécile Moinier

Pierre Bourgeois

COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS AU 31/12/2019

Groupe Parrot

Parrot[®]

Sommaire

Sommaire

2

1.1.	États financiers consolidés du Groupe Parrot	3
1.1.1.	Comptes de résultats consolidés	3
1.1.2.	État du résultat global	4
1.1.3.	État de la situation financière	4
1.1.4.	Tableau des flux de trésorerie consolidés	5
1.1.5.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	7
1.2.	Notes annexes	8
1.2.1.	Note 1 – La Société	8
1.2.2.	Note 2 – Évènements significatifs de la période	8
1.2.3.	Note 3 – Règles et Méthodes comptables	9
1.2.4.	Note 4 – Périmètre de consolidation	21
1.2.5.	Note 5 – Informations sectorielles	23
1.2.6.	Note 6 - Analyse des ventes	23
1.2.7.	Note 7 – Charges opérationnelles par nature	24
1.2.8.	Note 8 – Autres charges et produits opérationnels	25
1.2.9.	Note 9 – Résultat Financier	25
1.2.10.	Note 10 – Impôts	25
1.2.11.	Note 11 – Écarts d'acquisition	26
1.2.12.	Note 12 – Immobilisations incorporelles	27
1.2.13.	Note 13 – Transactions entre actionnaires	28
1.2.14.	Note 14 – Immobilisations corporelles	28
1.2.15.	Note 15 – Droits d'utilisation : impacts IFRS 16	29
1.2.16.	Note 16 – Actifs financiers non courants	30
1.2.17.	Note 17 – Entreprises mises en équivalence	31
1.2.18.	Note 18 – Impôts différés	31
1.2.19.	Note 19 – Stocks	32
1.2.20.	Note 20 – Créances clients	32
1.2.21.	Note 21 – Créances diverses	32
1.2.22.	Note 22 – Créances d'impôts	33
1.2.23.	Note 23 – Dette financière nette	33
1.2.24.	Note 24 – Capitaux propres	33
1.2.25.	Note 25 – Dettes financières	36
1.2.26.	Note 26 – Résultat par action	37
1.2.27.	Note 27 – Participations ne donnant pas le contrôle	38
1.2.28.	Note 28 – Provisions pour retraites et engagements assimilés	38
1.2.29.	Note 29 – Autres provisions non courantes	39
1.2.30.	Note 30 - Provisions courantes	40
1.2.31.	Note 31 – Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant, autres dettes courantes et non courantes	40
1.2.32.	Note 32 – Instruments financiers	41
1.2.33.	Note 33 – Risques de marché	43
1.2.34.	Note 34 – Rémunération des dirigeants	47
1.2.35.	Note 35 – Parties liées	47
1.2.36.	Note 36 – Engagements donnés ou reçus	47
1.2.37.	Note 37 – Honoraires des Commissaires aux comptes	48
1.2.38.	Note 38 – Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	48

1.1. États financiers consolidés du Groupe Parrot

1.1.1. Comptes de résultats consolidés

En milliers d'euros	Note n°	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	6	76 058	109 240
Coût des ventes		(27 599)	(75 411)
Marge Brute		48 459	33 829
<i>Marge brute en % du chiffre d'affaires</i>		63,7%	31,0%
Frais de recherche et de développement		(35 224)	(37 173)
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		-46,3%	34,0%
Frais commerciaux		(21 670)	(36 520)
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		-28,5%	33,4%
Frais généraux		(13 443)	(16 909)
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		-17,7%	15,5%
Production / Qualité		(6 558)	(9 143)
<i>en % du chiffre d'affaires</i>		-8,6%	8,4%
Résultat opérationnel courant		(28 437)	(65 917)
<i>Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires</i>		-37,4%	-60,3%
Autres produits et charges opérationnels	8	1 047	(37 329)
Résultat opérationnel		(27 389)	(103 246)
<i>Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires</i>		-36,0%	-94,5%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9	16	126
Coût de l'endettement financier brut	9	(339)	(144)
Coût de l'endettement financier net	9	(323)	(18)
Autres produits et charges financiers	9	(784)	(906)
Résultat financier		(1 107)	(924)
Quote-part du résultat dans les entreprises MEE	17	(630)	(7 904)
Impôt	10	(423)	912
Résultat Net		(29 550)	(111 161)
Part du Groupe		(29 549)	(111 265)
<i>Résultat Net - part du groupe en % du chiffre d'affaires</i>		-38,9%	-101,9%
Participations ne donnant pas le contrôle		(1)	104

	Note n°	31/12/2019	31/12/2018
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		30 174 681	30 174 671
Résultat net de base par action (en euros)	26	-0,98	-3,69
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		30 174 681	30 174 671
Résultat net dilué par action (en euros)	26	-0,98	-3,69
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		30 174 681	30 174 671
Résultat net de base par action (en euros)	26	-0,98	-3,69

1.1.2. État du résultat global

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net de la période	(29 550)	(111 161)
Écarts de conversion	729	1 695
Écarts de conversion Groupe	707	1 675
Écarts de conversion Hors Groupe	22	20
Variation de valeur des instruments dérivés de couverture	-	-
Variation des écarts actuariels concernant les engagements envers le personnel	26	(16)
Impôts	-	2
Autres éléments du résultat global	755	1 682
- non recyclables ultérieurement en Résultat Net	26	(16)
- recyclables ultérieurement en Résultat Net	729	1 698
Résultat global de la période	(28 795)	(109 480)
Part du Groupe	(28 817)	(109 604)
Participations ne donnant pas le contrôle	21	123

1.1.3. État de la situation financière

Actif - en milliers d'euros	Note n°	31/12/2019	31/12/2018
Actifs non courants		20 910	15 029
Écarts d'acquisition	11	(0)	-
Autres immobilisations incorporelles	12	361	923
Immobilisations corporelles	14	2 207	3 386
Droit d'utilisation	15	6 622	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	17	5 564	6 077
Actifs financiers	16	4 371	4 402
Créances de loyers non courantes	15	1 570	-
Impôts différés actifs		216	240
Actifs courants		168 168	229 267
Stocks	19	13 315	19 426
Créances clients	20	10 304	27 636
Créances d'impôt	22	6 024	5 891
Créances diverses	21	11 158	20 730
Créances de loyers courantes	15	749	-
Autres actifs financiers courants	32	-	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23	126 618	161 457
Total Actif		189 078	244 295

Capitaux propres et passif - en milliers d'euros	Note n°	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		139 239	162 868
Capital social	24	4 599	4 599
Primes d'émission et d'apport		331 678	331 678
Réserves hors résultat de la période		(174 316)	(66 363)
Résultat de la période - part du Groupe		(29 549)	(111 265)
Écarts de conversion		6 288	5 862
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Parrot SA		138 700	164 511
Participations ne donnant pas le contrôle	27	539	(1 643)
Passifs non courants		10 549	8 623
Dettes financières non courantes	25	1 511	1 313
Dettes de loyers non courantes	15	5 725	-
Provisions pour retraites et engagements assimilés	28	871	933
Impôts différés passifs	18	44	79
Autres provisions non courantes	29	149	-
Autres dettes non courantes	31	2 649	6 299
Passifs courants		38 891	72 803
Dettes financières courantes	25	-	-

Dettes de loyers courantes	15	3 427	-
Provisions courantes	30	5 189	17 297
Dettes fournisseurs	31	16 258	27 631
Dettes d'impôt courant	31	46	123
Autres dettes courantes	31	13 971	27 753
Total Capitaux Propres et Passif		189 078	244 295

1.1.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Flux opérationnel		
Résultat de la période	(29 550)	(111 161)
Quote-part du résultat de la société mise en équivalence	630	7 904
Amortissements et dépréciations	(7 388)	50 367
Plus et moins-values de cessions	1 046	(14 980)
Charges d'impôts	423	(912)
Coût des paiements fondés sur des actions	1 459	1 521
Coût de l'endettement financier net	323	18
Capacité d'Autofinancement opérationnelle avant coût de l'endettement financier net et impôt	(33 057)	(67 242)
Variation du besoin en fonds de roulement	4 021	5 487
Impôt payé	(474)	(831)
Trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)	(29 510)	(62 586)
Flux d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 370)	(4 210)
Acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	(990)	(690)
Acquisitions d'actifs financiers	(522)	(401)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	147	13
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée	-	2 670
Cessions de participations dans les entreprises mises en équivalence	-	67 509
Cessions d'actifs financiers	939	58
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement (B)	(1 795)	64 949
Flux de financement		
Apports en fonds propres	0	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	0	132
Trésorerie placée à + 3 mois	18	13 000
Coût de l'endettement financier net	(323)	(18)
Remboursement de dettes financières à court terme	(3 997)	0
Ventes / (Achats) d'actions propres	24	(84)
Trésorerie utilisée par les opérations de financement (C)	(4 278)	13 030
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (D = A+B+C)	(35 583)	15 393
Incidence de la variation des cours des devises	744	1 526
Incidence des changements de principe comptables	-	-
TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PERIODE	161 457	144 539
TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PERIODE	126 618	161 457

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Trésorerie, équivalents de trésor. et découverts bancaires à la clôture	126 618	161 457
Autres actifs financiers courants (AAFC)	-	18
Trésor., équivalents de trésor. AAFC et découverts bancaires à la clôture	126 618	161 475

■ Variation du besoin en fonds de roulement

En milliers d'euros	31/12/2019	Détails
Incidence de la variation des stocks	6 375	(a)
Incidence de la variation des clients & autres débiteurs	20 788	(b)
Incidence de la variation des fournisseurs & autres créditeurs	(22 878)	(c)
Intérêts versés	(339)	
Intérêts encaissés	16	
Coût endettement financier	323	
Créances fiscales	(263)	(d)
Variation du besoin en fonds de roulement	4 021	

(a) La variation des stocks et en-cours est en lecture directe (cf. Note 19).

(b) La variation des clients et autres débiteurs est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/2018	Variation	31/12/2019
Clients	31 132	(19 024)	12 108
Dépréciation des clients	(3 497)	1 692	(1 805)
Créances clients	27 636	(17 332)	10 304

En milliers d'euros	31/12/2018	Variation	31/12/2019
Créances de TVA	9 744	(3 164)	6 580
Créances d'impôts (hors BFR)	5 891	134	6 024
Charges constatées d'avance	2 031	(484)	1 547
Débiteurs divers	849	2 166	3 015
Avances et acomptes versés	2 192	(1 440)	752
Créances sociales	22	(10)	13
Créances diverses	20 730	(2 798)	17 931
Variation totale BFR :		(20 264)	
Ecart avec la variation des clients & autres débiteurs :		(524)	

L'écart de (0,5) M€ entre la variation des clients et autres débiteurs et la variation du BFR s'explique principalement par l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 sur les contrats de sous location à hauteur de (0,7) M€, par les écarts de conversion à hauteur de (0,4) M€ et par le reclassement de la R&D financée de l'entité PAP à hauteur de 0,6 M€.

(c) La variation des fournisseurs et autres créditeurs est présentée ci-dessous (cf. Note 31 pour les éléments hors BFR) :

En milliers d'euros	31/12/2018	Variation	31/12/2019
Fournisseurs	27 631	(11 373)	16 258
Dette d'impôt courant (hors BFR)	123	(77)	46
Avoirs à émettre	9 396	(8 341)	1 055
Dettes fiscales et sociales	11 807	(2 763)	9 043
Dettes sur acquisition d'intérêts minoritaires (hors BFR)	1 301	(1 301)	0
Avances et acomptes reçus	315	736	1 051
Autres dettes	4 935	(2 113)	3 538
Autres dettes	27 753	(13 782)	13 971
Variation totale BFR :		(23 854)	
Ecart avec la variation des fournisseurs & autres créditeurs :		(976)	

L'écart de (1,0) M€ entre la variation des fournisseurs et autres créditeurs et la variation du BFR s'explique à hauteur de 0,3 M€ par les écarts de conversion et par le reclassement de la R&D financée de l'entité PAP à hauteur de (0,6) M€ et du reclassement des autres dettes en dettes financières chez PDRO à hauteur de (0,7) M€.

(d) La variation de (0,3) M€ correspond au reclassement de l'impôt payé sur la période.

1.1.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission / d'apport	Écarts de conversion	Actions Propres	Réserves consolidées Groupe	Total des Capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total
Situation à fin décembre 2017	4 599	331 678	4 017	(9 888)	(76 551)	253 855	(2 662)	251 193
Résultat net de la période					(111 264)	(111 264)	104	(111 160)
Autres éléments du résultat global			1 675		(13)	1 661	20	1 682
Résultat global	-	-	1 675	-	(111 277)	(109 602)	124	(109 478)
Transaction entre actionnaires					(1 054)	(1 054)	361	(694)
Paiements fondés sur des actions					2 801	2 801		2 801
Annulation d'actions propres				2 020	(2 104)	(84)		(84)
Options rachat titres					18 585	18 585		18 585
Recycling écarts de conversion			170		(170)	-		-
Perte de contrôle Parrot Shmates							535	535
Autres					10	10		10
Situation à fin décembre 2018	4 599	331 678	5 862	(7 868)	(169 760)	164 512	(1 643)	162 870
Résultat net de la période					(29 550)	(29 549)	(1)	(29 551)
Autres éléments du résultat global			707		26	732	22	755
Résultat global	-	-	707	-	(29 524)	(28 818)	21	(28 796)
Annulation d'actions propres				3 190	(3 166)	24		24
Paiements fondés sur des actions					1 612	1 612	-	1 612
Options rachat titres					3 852 ¹	3 852		3 852
Recycling écarts de conversion			(281)		281	-		-
Variation % intérêts Micasense					(2 069)	(2 069)	2 159	90
IFRS 16					(298)	(298)	1	(297)
Autres					(114)	(114)		(114)
Situation à fin décembre 2019	4 599	331 678	6 288	(4 678)	(199 187)	138 700	539	139 240

¹ La variation de 3 852 K EUR des réserves consolidées groupe concerne la mise à la juste valeur des options d'achat des titres minoritaires de Pix4D à la date de clôture (voir note 29.2)

■ Rachat des minoritaires Micasense

En septembre 2019, le groupe Parrot a acquis 17,36% des actions détenues par des salariés de Micasense faisant ainsi passer sa participation de 81,64% à 99%. Cette transaction entre actionnaires a une incidence de -2069 K€ sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Parrot SA. Le coût des titres (-1 402 K€) est assorti d'une augmentation de capital (371 K€), de levées de stocks-options (288 K€) et d'un débouclage de put (833 K€) ; ils représentent la contrepartie du transfert de capitaux propres (-2160 K€).

1.2. Notes annexes

1.2.1. Note 1 – La Société

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les opérations de la société PARROT SA et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Parrot SA est une société française dont les titres sont admis aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext Paris. Son siège social est situé au 174 quai de Jemmapes, 75010 Paris.

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 17 mars 2020. Ils seront soumis pour approbation à l'assemblée générale du 16 juin 2020.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros. Toutes les données financières sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

1.2.2. Note 2 – Évènements significatifs de la période

■ Réorganisation de l'activité Drones

Le 23 novembre 2018, le Groupe a annoncé un plan de départs ; il a été mis en œuvre pour diminuer les ressources des structures de commercialisation et de production, pour les ajuster aux capacités actuelles du marché. Ce plan concerne une centaine de personnes et est principalement concentré à l'international, notamment aux États-Unis et en Asie. Les coûts engagés dans le cadre de cette réorganisation représentent près de 4,9 M€ à date du 31 Décembre 2019 (cf Note 8 – Autres charges et produits opérationnels).

■ Offre Publique d'Achat de la société Horizon sur les titres de la Société

Le 27 novembre 2018, la société Horizon S.A.S. (l'Initiateur) a annoncé son intention de déposer auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) une offre publique d'achat (l'Offre) sur les titres de la Société.

L'Initiateur de l'Offre est l'actionnaire de contrôle de la Société, l'Initiateur étant lui-même contrôlé par Monsieur Henri Seydoux, Président-Directeur Général et fondateur de la Société.

Cette Offre fait suite à l'acquisition par l'Initiateur de la totalité des actions détenues par des fonds gérés par la société Amiral Gestion, soit 2 893 294 Actions représentant 9,59% du capital et des droits de vote de la Société au prix de 3,20 euros par action (l'« Acquisition du Bloc »). En conséquence de l'Acquisition du Bloc, la participation de l'Initiateur a été portée de 10 893 751 Actions représentant 36,10% du capital et des droits de vote de la Société à 13 787 045 Actions représentant 45,69% du capital et des droits de vote de la Société. Dans la mesure où l'Initiateur, qui détenait entre 30% et 50% du capital et des droits de vote de la Société avant l'Acquisition du Bloc, a, en conséquence de l'Acquisition du Bloc, augmenté sa détention d'au moins 1% du capital et des droits de vote de la Société en moins de douze mois consécutifs, l'Offre revêt un caractère obligatoire en application des dispositions de l'article L. 433-3, I du Code monétaire et financier et de l'article 234-5 du règlement général de l'AMF.

L'Offre porte sur la totalité des actions de la Société et la totalité des BSA qui sont en circulation et pas déjà détenus directement ou indirectement par l'Initiateur.

L'Initiateur n'a pas l'intention de demander à l'AMF dans le cadre de l'Offre la mise en œuvre d'un retrait obligatoire visant les Actions et les BSA de la Société ni de demander à Euronext la radiation des Actions et BSA de la Société du marché réglementé Euronext.

L'Offre est réalisée selon la procédure normale, conformément aux dispositions des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF, et sera soumise au seuil de caducité visé à l'article 231-9 I du règlement général de l'AMF.

L'AMF a rendu son avis final sur l'Offre le 7 Mai 2019. Horizon détient, à la date du 31 Décembre 2019 :

- 18 866 332 actions Parrot représentant autant de droits de vote, soit 62.52% du capital et des droits de vote de Parrot2,
- 14 942 157 bons de souscription d'actions Parrot de tranche 1 (les « BSA 1 ») et
- 15 095 319 bons de souscription d'actions Parrot de tranche 2 (les « BSA 2 » et, ensemble avec les BSA 1, les « BSA »).

Le 27 mars 2020, Horizon SAS a acquis sur le marché d'Euronext Paris un bloc de 150 000 actions Parrot (déclaration AMF 2020DD676758) portant sa participation à 19 016 332 actions pour 63,02% du capital et des droits de vote et à 21 878 867 actions et 72,51% du capital et des droits de vote sur une base diluée.

1.2.3. Note 3 – Règles et Méthodes comptables

En application du règlement européen du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS), les états financiers consolidés annuels du Groupe sont établis conformément aux IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne. Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index.fr.htm.

Normes, amendements, et interprétations à partir de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2019 et concernant le Groupe sont les suivants :

- IFRS 16 – Contrats de location
- Interprétation IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat : Pas d'impact au niveau du groupe
- Amendement à la norme IFRS 9 - Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative : Pas d'impact significatif au niveau du groupe
- Amendements à la norme IAS 28 - Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise : Pas d'impact significatif au niveau du Groupe
- Améliorations annuelles des IFRS (2015-2017)
- Amendement à la norme IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation d'un régime : Pas d'impact significatif au niveau du groupe

Autres normes et interprétations essentielles, publiées par l'IASB, non encore approuvées par l'Union Européenne et non appliqués par anticipation :

- Amendement à IFRS3 – Regroupement d'entreprise, relatif à la définition d'une activité (« business »)
- IFRS17 – Contrats d'assurance
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 – Modification de la définition du terme « significatif »
- Amendements à IFRS10 et IAS 28 - Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise

Ces textes ont été adoptés ou sont en cours d'adoption par l'Union européenne. Sous réserve de leur adoption définitive, ces normes et amendements de normes sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 ou ultérieurement. Le Groupe considère que ces normes n'auront pas d'impact significatif sur ses comptes.

2 Sur la base d'un capital social de Parrot composé au 31 mars 2019 de 30.174.671 actions représentant autant de droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

Changement de méthode comptable suite à l'application d'IFRS16 à partir de l'exercice ouvert le 1er janvier 2019

Le Groupe Parrot applique la norme IFRS 16 « Contrats de location » au 1^{er} janvier 2019.

Le Groupe a choisi d'appliquer cette norme sur la base de la méthode rétrospective simplifiée telle que prévue par la norme IFRS 16. Selon cette approche, les informations comparatives présentées ne sont pas retraitées, le Groupe a fait le choix d'évaluer le droit d'utilisation pour un montant égal à la dette à l'ouverture.

De ce fait, au 31 décembre 2019, les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en résultat selon la même règle.

Par ailleurs, les mesures de simplification suivantes offertes par la norme IFRS 16 ont été appliquées au 1^{er} janvier 2019 :

- La reprise du périmètre des contrats de location tels que définis par la norme IAS 17
- Les contrats avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2019 ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un droit d'utilisation et d'une dette de loyer ;
- Les taux d'actualisation appliqués à la date de transition sont basés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe ;
- Les coûts directs initiaux ont été exclus de l'évaluation du droit d'utilisation pour contrats de location simple en vigueur à la date de transition ;
- Au lieu de procéder à un test de dépréciation des actifs liés au droit d'utilisation à la date de transition, le Groupe s'est appuyé sur son évaluation des contrats de location déficitaires en application des principes d'IAS 37 ;
- Le Groupe a utilisé le bénéfice du recul pour déterminer la durée des contrats de location contenant des options de prolongation ou de résiliation. »

Les règles et principes comptables sont présentés dans la note 3-G relatives aux locations.

Les principaux impacts à l'ouverture sont :

	31/12/2018	Impact IFRS 16	01/01/2019	31/12/2019
Actif	244 295	11 239	255 534	189 078
Actifs Non courants	15 029	10 762	25 791	20 910
- Dont droits d'utilisation		9 185	9 185	6 622
- Dont créance de loyer		1 577	1 577	1 570
Actifs Courants	229 267	477	229 744	168 168
- Dont créance de loyer		477	477	749
Passif	244 295	11 239	255 534	189 078
Capitaux Propres	162 868	-135	162 734	139 239
Non courant	8 623	8 765	17 388	10 949
- Dont dettes de loyers		8 765	8 765	5 725
Courant	72 803	2 610	75 413	38 891
Dont dettes de loyers		2 610	2 610	3 427

Les principaux impacts, incluant les impacts sur le compte de résultat à la date du 31 décembre 2019, sont détaillés ci-après.

IFRS 16.53	Total
La dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation	-3 065
La charge d'intérêts sur les obligations locatives	-204
La charge relative aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	0
Les entrées d'actifs au titre des droits d'utilisation	1 390
La valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation	9 476
Le passif de loyers actualisés amorti	9 152
L'impact au compte de résultat lié à l'annulation des loyers comptabilisés	3 349

La variation de la dette au 1^{er} Janvier 2019 est composée des éléments suivants :

En K€	Total
Montant de l'engagement au 31 Décembre 2018	12 463
Engagement hors bilan non reconnu initialement	(469)
Contrats ne rentrant pas dans le champ IFRS 16 ou qui ne bénéficient pas de l'exemption	(29)
Différence liée aux flux n'étant pas inclus dans les engagements	(600)
Dont différence liée à la durée	(782)
Dont différence entre la détermination du loyer sous IFRS 16 et le loyer utilisé pour le calcul de l'engagement	-
Autres différences	182
Montant de la dette au 1 ^{er} Janvier 2019	11 364

A) Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Parrot SA exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsque Parrot SA détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à obtenir des avantages de ses activités.

Le contrôle est présumé exister si Parrot SA détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des sociétés contrôlées sont inclus dans les états financiers consolidés du Groupe à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes aux 31 décembre 2018 et 2019, selon les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe. Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financière et opérationnelle sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les participations dans les entreprises associées sont

comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont comptabilisées initialement au coût. Le Groupe ne contrôle pas d'entités ad hoc.

B) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et de passifs à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables à la date de clôture. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement la reconnaissance d'impôts différés actifs résultant notamment de pertes fiscales reportables, l'évaluation des paiements fondés sur des actions, les dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires, les provisions pour retours commerciaux et garantie de marge (cf. note 3 (f) chiffre d'affaires), les dépréciations de stocks et les provisions courantes et non courantes, ainsi que les durées de contrat de location et les taux d'actualisation qui déterminent la valeur de la dette de loyer (cf. note 3-G).

C) Méthodes de conversion

Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges à moins qu'elles ne proviennent d'opérations de financement intra-Groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : sont dans ce cas inscrites en capitaux propres dans les écarts de conversion.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

États financiers libellés en devises

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros qui est la monnaie de présentation du Groupe.

Les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les produits et les charges de ces sociétés, sont convertis en euros en utilisant un cours moyen de la période. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en « réserves de conversion ».

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur les exercices 2019 et 2018 sont les suivants :

Taux de clôture	31/12/2019	31/12/2018	Taux moyen	31/12/2019	31/12/2018
Dollar australien	0,625	0,617	Dollar australien	0,621	0,633
Franc suisse	0,921	0,887	Franc suisse	0,900	0,866
Yuan	0,128	0,127	Yuan	0,129	0,128
Euro	1,000	1,000	Euro	1,000	1,000
Livre Sterling	1,175	1,118	Livre Sterling	1,139	1,130
Dollar de Hong Kong	0,114	0,112	Dollar de Hong Kong	0,114	0,108
Yen	0,008	0,008	Yen	0,008	0,008
Dollar US	0,890	0,873	Dollar US	0,893	0,847

D) Compte de Résultat

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction, faisant ressortir les éléments suivants : le coût des ventes (charges directement rattachées aux produits vendus), les frais de recherche et développement (l'entreprise n'immobilise pas les frais de recherche et développement), les frais commerciaux, les frais généraux et les frais de production et qualité (coûts de fonctionnement des départements dédiés à la gestion des approvisionnements et de la qualité qui incluent essentiellement les salaires des effectifs concernés). Les frais de fonctionnement des locaux (loyers, électricité...) sont quant à eux répartis au prorata des effectifs aux principaux départements (R&D, frais de production & qualité...).

L'ensemble de ces quatre postes représente avec le coût des ventes, les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d'affaires, permettent d'obtenir le résultat opérationnel courant, principal indicateur de performance de l'activité du Groupe.

Afin de fournir une information plus complète, ces charges opérationnelles sont analysées par nature dans la Note 7 « Charges opérationnelles par nature » de la présente annexe.

Les autres produits et charges opérationnels non courants sont inclus dans le résultat opérationnel. Ils comprennent les produits et charges significatifs considérés comme non récurrents comme les plus ou moins-values sur cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration approuvées par la direction et ayant fait l'objet d'une communication externe, les charges concernant des litiges de nature exceptionnelle, les frais relatifs aux regroupements d'entreprises, les dépréciations d'actifs et d'écarts d'acquisition, et la réévaluation à la juste valeur de la participation précédemment détenue par le Groupe dans l'entreprise acquise lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, considérés comme non récurrents.

Le résultat net est alors obtenu en prenant en compte les éléments suivants :

- Le coût de l'endettement financier net, qui comprend les intérêts sur dettes financières calculées sur la base du taux d'intérêt effectif, la charge d'intérêt liée à la dette de loyer constatée par l'application de la norme IFRS 16, diminués des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie,
- Les autres produits et charges financiers, qui comprennent les gains et les pertes de change, La charge d'impôt courant et différé.

E) Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, l'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- Résultat de base par action : le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice ;
- Résultat dilué par action : le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions et actions gratuites (Note 21.2 Plans d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites).

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont identiques lorsque le résultat net du Groupe est négatif.

F) Chiffre d'affaires

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le contrôle du bien a été transféré à l'acheteur.

L'entreprise s'appuie principalement sur un réseau de distributeurs pour déployer la commercialisation des produits dans de nombreux pays, et dans une proportion plus faible, commercialise les produits ou logiciels à l'utilisateur final via des plateformes en ligne détenues en propre.

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la vente des produits aux distributeurs qui sont considérés comme des clients finaux au sens de la norme IFRS 15. Les distributeurs disposent d'une d'autonomie importante pour la commercialisation des produits sur un territoire donné, à savoir :

- Gestion des approvisionnements (achats) et prise en charge des risques de stocks comme les dommages matériel ou l'obsolescence,
- Responsabilité dans l'écoulement des produits auprès des utilisateurs finaux par la définition, la mise en place et le financement d'actions marketing et la détermination d'une offre, dont le prix est une composante,
- Gestion du risque de non-paiement.

Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie due, aux coûts encourus ou à encourir associés à la vente ou au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat.

Le risque de retour commercial est spécifique et limité au continent nord-américain. Ce risque est couvert par des provisions lorsqu'il est matérialisé par une déclaration de retour du client, approuvée par Parrot. Les retours sont alors comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires et le coût des produits vendus en contre partie des stocks.

Pour homogénéiser les stratégies commerciales parmi les distributeurs, et au sein des différents pays, Parrot recommande des niveaux de prix. Les distributeurs peuvent cependant déterminer des offres commerciales qui leur sont propre, ce qui inclut la composante prix. Dans le cadre de plans promotionnels passés ou à venir menés par les distributeurs et soutenus par Parrot, Parrot peut être amené à garantir un niveau de marge aux distributeurs. Le chiffre d'affaires est alors diminué d'une provision pour garantie de marge avec une contrepartie d'avoir à émettre (« autres dettes »).

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs est reconnu net des remises pour volume et référencement.

G) Locations

Le Groupe Parrot applique la norme IFRS 16 « Contrats de location » au 1^{er} janvier 2019.

Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- D'une dette au titre de l'obligation de paiement ;
- D'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat.

Le Groupe a choisi d'utiliser les deux exemptions de capitalisation proposées par la norme sur les contrats suivants :

- Contrats ayant une durée inférieure à douze mois ;
- Contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelles inférieures à 5 000 euros.

■ Évaluation de la dette de loyer

À la prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat.

Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- Les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables) ;
- Les loyers variables basés sur un taux ou un index en utilisant le taux ou l'index à la date de prise d'effet du contrat ;
- Les paiements à effectuer par le preneur en vertu d'une garantie de valeur résiduelle ;
- Les pénalités à verser en cas d'exercice d'une option de résiliation ou de non renouvellement du contrat, si la durée du contrat a été déterminée en faisant l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

La durée de location correspond à la période non résiliable de chaque contrat sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement prévues contractuellement ou de résiliation. En l'absence de taux implicite facilement déterminable, le taux d'actualisation à retenir s'assimile au taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif sous-jacent au contrat de location, et ce, dans un environnement économique similaire.

En date de transition, le taux d'endettement marginal est le taux correspondant à la durée résiduelle des contrats.

L'évolution de la dette liée au contrat de location est la suivante :

- Elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette, à l'ouverture de la période ;
- Et diminuée du montant des paiements effectués.

La charge d'intérêts de la période ainsi que les paiements variables, non pris en compte lors de l'évaluation initiale de la dette, et encourus au cours de la période considérée, sont comptabilisés en charges.

Par ailleurs, la dette peut être ré- estimée dans les situations suivantes :

- Révision de la durée de location ;
- Modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option ;
- Réestimation relative aux garanties de valeur résiduelle ;
- Révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

■ Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- Le montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat. Il s'agit des coûts marginaux qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été conclu ;
- Les coûts estimés de remise en état et de démantèlement du bien loué selon les termes du contrat. À la date de comptabilisation initiale du droit d'utilisation, le preneur ajoute à ces coûts, le montant actualisé de la dépense de remise en état et/ou de démantèlement en contrepartie d'un passif ou d'une provision de restitution.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité des actifs sous- jacents correspondant à la durée du contrat de location.

■ Cas des contrats de nature immobilière

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des contrats immobiliers afin de les analyser au regard des critères définissant une location selon la norme IFRS 16.

Sur la base des analyses, le Groupe a identifié des contrats de location au sens de la norme pour les espaces loués dans plusieurs logements de travailleurs, les locations de bâtiments propres à l'activité commerciale et les locations de bâtiments de bureaux.

La durée de location correspond à la période non résiliable sauf si le groupe est raisonnablement certain d'exercer des options de renouvellement ou de résiliation. Les loyers retenus pour le calcul sont pris en compte hors taxe foncière prise en charge par le preneur et hors TVA (y compris, le cas échéant, TVA non déductible).

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le droit d'utilisation et la dette de loyer est le taux marginal d'endettement à long terme tel que déterminé par le groupe à la date de première application, soit 1,45% pour les contrats d'une maturité restante de <5 ans, 1,55% pour les contrats d'une maturité restante de 6 ans et 1,65% pour ceux dont la maturité est supérieure à 6 ans. Soit 1,45% pour la majorité des contrats sauf deux exceptions un contrat avec un taux de 1,55% et un autre de 1,65%. Également les contrats en USD ont un taux d'actualisation de 5,80%.

Le taux d'endettement moyen pondéré est de 2,74%.

■ Cas des contrats de location de véhicule

Les différentes entités du Groupe sont conduites à louer des véhicules, soit en crédit-bail, soit en contrat de location simple. Les contrats de location ont une durée comprise essentiellement entre 1 et 2 ans et sont résiliables.

Le taux d'actualisation retenu est de 1,45%.

■ Cas des autres types d'actifs

Les autres actifs concernés correspondent à de l'équipement informatique.

Le Groupe dispose de contrats de location faisant l'objet d'une sous-location à des tiers. En tant que bailleur, le Groupe classe ses contrats de location en tant que contrats de location simple ou de location-financement. Un contrat de sous-location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents au droit d'utilisation sous-jacent et, à défaut, en tant que contrat de location simple. Pour les contrats de location-financement, le Groupe comptabilise en tant que créance financière le montant de l'investissement net et décomptabilise l'actif de droit d'utilisation du contrat lié. Toute différence entre le droit d'utilisation et l'investissement net dans le contrat de sous-location est comptabilisé en résultat. La dette de loyer du contrat principal est maintenue au passif. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple si les critères de classification (décrits ci-dessus) ne sont pas remplis. Pour les contrats de location simple, la contrepartie du contrat est comptabilisée dans les produits sur une base linéaire sur la durée du bail. En date de transition, le Groupe dispose de 2 contrats de sous-location ayant été qualifiés de contrats de location financement. La différence entre le droit d'utilisation et l'investissement net dans ces contrats a été constaté en capitaux à l'ouverture de l'exercice

H) Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts – calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette de loyers constatée par l'application de la norme IFRS16, moins les intérêts à recevoir sur les placements et les produits provenant des autres dividendes.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

I) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéficiaire imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Impôt différé : voir paragraphe N de la présente note.

La CVAE (Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises) est comptabilisée en impôt sur le résultat.

Le Crédit Impôt Recherche est comptabilisé en diminution des frais de recherche et développement, ou en moins des Frais de développement immobilisés.

J) Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, les informations sont fondées sur le reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel, Henri Seydoux, PDG du Groupe, pour décider de l'affectation des ressources et évaluer la performance des secteurs opérationnels.

Depuis le 1^{er} trimestre 2017, le Groupe a réorganisé ses activités et la structure de son reporting autour d'un unique secteur opérationnel, représentatif de son unité génératrice de trésorerie (UGT).

Le Principal Décideur Opérationnel ('PDO') suit régulièrement un seul indicateur de gestion : la trésorerie du Groupe.

K) Immobilisations incorporelles

Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe :

- Les actifs acquis et passifs assumés de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur,
- Le prix d'acquisition est la somme des justes valeurs des actifs transférés et des passifs assumés par l'acquéreur à la date d'acquisition et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur. Le prix d'acquisition comprend les compléments éventuels du prix évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition résultant d'un regroupement d'entreprises est égal à la différence entre :

- Le prix d'acquisition augmenté de la juste valeur des intérêts minoritaires et la juste valeur des actifs nets acquis (méthode dite du « goodwill » complet),
- Le prix d'acquisition du regroupement et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis (méthode dite du « goodwill » partiel).

L'évaluation initiale du prix d'acquisition et des justes valeurs des actifs acquis et passifs assumés est finalisée dans les douze mois suivant la date de l'acquisition et tout ajustement est comptabilisé sous forme de correction rétroactive de l'écart d'acquisition. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est enregistré directement au compte de résultat.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges, à mesure qu'ils sont engagés.

Lors de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe peut opter pour une comptabilisation de la fraction d'intérêts non acquise :

- Soit à sa juste valeur à la date d'acquisition avec, en conséquence, la comptabilisation d'un écart d'acquisition sur cette fraction non acquise (méthode dite du « goodwill » complet),
- Soit sur la base de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'acquise évalué à la juste valeur, ce qui conduit à ne reconnaître que l'écart d'acquisition attribuable aux propriétaires de la maison mère (méthode dite du « goodwill » partiel).

Dans le cas d'une prise de contrôle réalisée par acquisitions successives, la quote-part d'intérêts antérieurement détenue par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur à la date de prise de contrôle et tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. L'écart d'acquisition est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation (cf. « Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles »). S'agissant des entreprises associées et des co-entreprises, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la valeur comptable de l'écart d'acquisition est incluse dans la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée ou co-entreprise.

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la fabrication de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer qu'elle remplit simultanément, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement, la volonté d'achever l'immobilisation incorporelle, la capacité d'utiliser ou de vendre cette immobilisation incorporelle, la capacité à générer des avantages économiques futurs, la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent notamment les coûts de la main d'œuvre directe et les frais de sous-traitance. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur éventuelles. Elles sont amorties sur leur durée de vie d'utilisation soit de 2 à 8 ans.

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité sont de 1 à 10 ans.

L) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée d'utilité restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité, comme suit :

- Agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Installations techniques : 10 ans
- Matériel et outillage industriel : 3 ans
- Matériel bureautique et informatique : 3 ans
- Matériel de transport : 3 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

M) Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Pour rappel, Parrot a déprécié l'écart d'acquisition de 41,7M€ à la clôture du troisième trimestre 2018. Il n'y a plus lieu d'effectuer un test de valeur basé sur la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ('UGT') identifiée, l'UGT Drones.

L'application de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 implique de constater des droits d'utilisation des contrats de location, principalement des baux immobiliers, à l'actif du bilan. Ces droits sont ré-évalués une fois par an afin d'actualiser l'actif intangible qui en découle.

N) Impôts Différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément.

O) Stocks

Le groupe Parrot détient essentiellement des stocks de produits finis. Parmi les produits finis, le Groupe distingue trois catégories, en fonction de leur cycle de vie : produits en état de vente, produits en fin de vie (références qui ne sont plus produites) et produits retournés et abîmés.

Conformément à IAS 2, les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation :

- Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.
- La valeur nette de réalisation est le prix de vente net estimé pour la période subséquente par plateformes de distribution (EMEA, Amériques, Asie) diminué des coûts estimés nécessaire pour réaliser la vente.

Plus spécifiquement, les produits en fin de vie et les produits retournés et abîmés sont intégralement dépréciés.

Les produits en état de vente font quant à eux l'objet d'une dépréciation statistique au cas par cas dite de rotation lente (slow moving).

P) Instruments financiers non dérivés

P1) Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué des pertes attendues. Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'il existe une indication objective qu'une partie des sommes dues ne sera pas recouvrée conformément aux dispositions contractuelles, et non de manière statistique.

Une partie des ventes du groupe est couverte par une police d'assurance-crédit-clients, ce qui réduit le risque de non-recouvrement.

P2) Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la juste valeur puis au coût amorti. Après leur comptabilisation initiale, le Groupe Parrot évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

P3) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'IAS 7. Les OPCVM ne répondant pas à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés en autres actifs financiers courants.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

P4) Couverture de trésorerie et couverture de taux

Le Groupe n'a pas utilisé d'instruments financiers dans le cadre de sa gestion de trésorerie, ni pour la couverture des effets de changes.

P5) Engagements de rachats d'actions

Lorsque les actionnaires minoritaires d'une filiale consolidée bénéficient d'une option leur permettant d'exiger le rachat de leurs titres par Parrot, l'engagement de Parrot est reconnu comme une dette fournisseur d'immobilisations au bilan (autres dettes non courantes), pour un montant égal à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente. Le taux d'actualisation retenu est le coût marginal d'endettement de Parrot. La dette est initialement comptabilisée en contrepartie d'une réduction des capitaux propres consolidés, d'abord à concurrence du montant des intérêts minoritaires dans la filiale, puis, pour le solde, par réduction des capitaux propres part du Groupe. Les effets des changements ultérieurs d'estimation du prix d'exercice (lorsqu'il est variable) ainsi que les effets de la désactualisation de la dette sont comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe.

Q) Dette financière nette

La notion de dette financière nette utilisée par le Groupe correspond au cumul des dettes financières courantes incluant les découverts bancaires et les dettes financières non courantes diminué des autres actifs financiers courants, de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Cet indicateur intègre aussi l'impact du retraitement IFRS 16 des contrats de location.

R) Actions propres

Les titres de la Société détenus par elle-même ou par des entités consolidées sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, pour leur coût d'acquisition. Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net d'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.

S) Paiements fondés sur des actions

Des options de souscriptions d'actions ou des actions gratuites peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe. Les options de souscription donnent droit de souscrire à des actions Parrot SA pendant un délai de deux ans à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution. Conformément à IFRS 2, elles constituent un complément de rémunération payé par le Groupe pour les bénéficiaires.

Les options et actions gratuites font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. La charge évaluée est comptabilisée en charges de personnel au compte de résultat, sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres. Dans le cadre de la présentation du compte de résultat par fonction, les charges de personnel correspondantes, sont réparties selon les fonctions des salariés concernés. La courbe de taux d'intérêts est calculée à partir des taux sans risque euro-swap de maturité correspondante (5 ans) à chaque date d'attribution (source Bloomberg).

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de « Black and Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le cours ou prix de référence de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, et le taux d'intérêt sans risque. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options.

La juste valeur de l'action gratuite assortie de conditions de performance de marché intègre la probabilité de réalisation de certaines conditions et est déterminée selon le modèle optionnel binomial.

T) Avantages du personnel

Régime de retraite

Le Groupe est essentiellement soumis à des régimes de retraite à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

Le Groupe est soumis à des régimes de retraite à prestations définies, notamment pour les indemnités de fin de carrière versées aux salariés.

Le Groupe applique la norme IAS 19 révisée. Les écarts actuariels relatifs aux plans de retraite à prestations définies sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

U) Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Provisions Garanties

Une provision a pour objet de couvrir les charges futures liées à l'actionnement de la « garantie produits » sur les produits Grand Public (Drones Grand Public, CarKits) vendus par Parrot. Elle est calculée de manière statistique sur la base des informations réelles de l'entreprise communiquée par les départements dédiés.

Ainsi pour chaque famille de produit, sont calculés :

- Un taux de retour ;
- Un taux d'échange ;
- Un coût de réparation ou de remplacement unitaire.

Les provisions garanties réduisent le chiffre d'affaires et la marge d'un taux de retour des produits anticipés pour des problèmes de qualité. Cet estimé est calculé sur la base des volumes vendus et d'un taux de retour observés sur les précédents mois, valorisés à un prix moyen pondéré.

Autres provisions

Provision engagements fournisseurs : provision dont l'objet est de couvrir le risque de perte de valeur des produits commandés aux fournisseurs en raison des perspectives de ventes ou des décisions des arrêts de production de certains produits. Les provisions pour engagements fournisseurs sont calculées sur la base de risques identifiés et quantifiés par fournisseur et par ligne de produit.

Les provisions engagements fournisseurs quantifient les engagements pris par Parrot auprès des sous-traitants relatifs aux risques suivants :

- Stocks de composants de production en excès (achetés par le sous-traitant au nom de Parrot),
- Stocks de composants de production obsolètes, obsolescence intervenant lors de changement de spécifications ou lors de l'obsolescence de produits finis eux-mêmes.

Provisions prud'homales

Une provision est estimée au cas par cas sur la base d'une analyse des dossiers avec l'aide des avocats chargés du suivi.

Litiges et Réclamations

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation en cours liée à des actions en justice, enquêtes gouvernementales, procédures contentieuses et autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, qu'il est probable qu'une sortie de fonds représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et qu'une estimation fiable de ce montant peut être faite. Lorsqu'aucune estimation fiable ne peut être réalisée, conformément à IAS 37, le Groupe ne provisionne que les frais d'avocats liés au litige en cours.

1.2.4. Note 4 – Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Parrot comprend 24 sociétés dont 21 sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale (IG) et 3 selon la méthode de la mise en équivalence.

Les variations de périmètre qui ont eu lieu sur l'exercice sont les suivantes :

- Rachat des minoritaires de la filiale Micasense. Parrot Drones S.A.S détient à présent 99% des titres au 31 Décembre 2019 (contre 82% au 31 Décembre 2018)
- Liquidation de la filiale EOS Innovation le 21 Février 2019 (29,1% au 31 Décembre 2018)
- Dilution de la participation dans la filiale Sky Hero suite à une augmentation de capital non souscrite (détention de 28,6% du capital contre 33,34% au 31 Décembre 2018)

■ Acquisitions de participations modifiant le contrôle

Néant en 2019.

- La liste des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence y afférant sont :

Dénomination	Adresse	Pays	31/12/2019		31/12/2018	
			% intérêt	Méth. d'intégration	% intérêt	Méth. d'intégration
SOCIÉTÉ MÈRE						
Parrot S.A.	174 quai de Jemmapes 75010 Paris	France				
SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE						
Parrot GmbH.	Maximilianstraße 27 80539 München	Allemagne	100,0%	IG	100,0%	IG
Parrot Anz Ltd Limited	68 72 York street South Melbourne Victoria 3205	Australie	100,0%	IG	100,0%	IG
Parrot Trading Shenzhen Ltd (filiale de Parrot Asia Pacific Ltd.)	2401, Xinhua Insurance Bdg, 171 Mintian Road, FuTian CBD, Futian Qu, Shenzhen Shi, Guangdong Sheng, 518048	Chine	100,0%	IG	100,0%	IG
Parrot Iberia SL.	Calle Orense 81-7 Madrid - 28020	Espagne	100,0%	IG	100,0%	IG
Parrot Inc.	10107 Division Drive, Raleigh, North Carolina (USA)	États-Unis	100,0%	IG	100,0%	IG
MicaSense Inc.	1055 N 38th St. Seattle, WA 98103	États-Unis	99%	IG	81,64%	IG
Pix4D Inc. (filiale de Pix4D)	150 Post street, Suite 650 San Francisco, CA 94108	États-Unis	95%	IG	95%	IG
senseFly Inc. (filiale de Parrot Inc.)	205 New York Avenue NW Washington, DC 20001	États-Unis	100,0%	IG	100,0%	IG
Airinov S.A.S.	47, Rue des Vinaigriers 75010 Paris	France	99,3%	IG	99,3%	IG
Chez Parrot SARL	30-34 Rue du Quatre Septembre, 75002 Paris	France	100,0%	IG	100,0%	IG
Parrot Drones S.A.S.	174 quai de Jemmapes 75010 Paris	France	100,0%	IG	100,0%	IG
Parrot Air Support	174 quai de Jemmapes 75010 Paris	France	100,0%	IG	100,0%	IG
Parrot Asia Pacific Ltd.	708-9 7-F, Wharf T&T Centre, 7 Canton Road, Tsim Sha Tsui, Kowloon, Hong-Kong	Hong Kong	100,0%	IG	100,0%	IG
Parrot Italia Srl.	Via Giuseppe Revere 16 20123 Milano, Italia	Italie	100,0%	IG	100,0%	IG
Parrot Japan KK	PMC Building 1-23-5 Higashi-Azabu, Minato-ku, Tokyo	Japon	100,0%	IG	100,0%	IG
Parrot UK Ltd	One Central Boulevard Blythe Valley Business Park Soliuhull B90 8BG Birmingham	Royaume- Uni	100,0%	IG	100,0%	IG
senseFly SA	Route de Genève 38 1033 Cheseaux-sur-Lausanne	Suisse	100,0%	IG	100,0%	IG
Pix4D SA	Route de Renens 24, 1008 Prilly	Suisse	95,0%	IG	95,0%	IG
Pix4D GmbH (filiale de Pix4D)	Alte Jakobstraße 85, 86 (Neue Grünstraße 17, 18) 10179 Berlin	Allemagne	95%	IG	95%	IG
Pix4D Shanghai (filiale de Pix4D)	Suite 405, 798 Zhaojabang Lu, Xuhui District, Shanghai 200030, PRC	Chine	95%	IG	95%	IG

Pix4D Espagne (filiale de Pix4D)	Velazquez, 92 28006 Madrid	Espagne	95%	IG	95%	IG
SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE						
Iconem	6 rue Jules Chaplain 75006 paris	France	45,0%	MEE	45,0%	MEE
Planck Aerosystems Inc	710 13th St #307 San Diego, CA 92101	États-Unis	47%	MEE	49,3%	MEE
Sky-Hero	Place Willy Devezon 4 boîte 3 7903 Leuze-en-Hainaut	Belgique	28.6%	MEE	33,34%	MEE

Parrot UK Limited enregistrée au Royaume Uni sous le numéro 05480392, filiale à 100% de Parrot S.A. est exemptée de l'exigence du « Companies Act 2006 » d'établir des comptes individuels en vertu de l'article s479A du dit « Companies Act 2006 ».

1.2.5. Note 5 – Informations sectorielles

Le Groupe est organisé autour d'un unique secteur opérationnel.

Le pilotage des activités et des investissements par le PDO se fait selon une vision globale groupe et non entité par entité avec une recherche de mutualisation des ressources et des savoirs-faires dans un contexte de réduction des coûts.

■ Compte de résultat

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Chiffre d'affaires	76 058	109 240
en % du CA du Groupe	100%	100%
Résultat opérationnel courant	(28 437)	(65 917)

■ Effectifs à la clôture

Employés	Total
Effectifs Groupe 2019	551
Effectifs Groupe 2018	641

Ces effectifs tiennent compte des contrats d'apprentissage.

■ État de la situation financière

Du fait d'un unique secteur opérationnel, les actifs et passifs représentent l'ensemble du groupe Parrot depuis le 1^{er} janvier 2017.

1.2.6. Note 6 - Analyse des ventes

■ Analyse des ventes du Groupe par zones géographiques

En dehors des ventes de licences de photogrammétrie effectuées via une plateforme de e-commerce propre au groupe, l'essentiel de la commercialisation des produits Parrot s'appuie sur un réseau de distributeurs spécialisés et limités par zone géographique. Cette organisation favorise la couverture d'un plus grand nombre de pays avec le support client approprié.

Analyse par principaux contributeurs (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
États-Unis	25 678	30 798
France	9 725	21 783
Royaume-Uni	4 335	6 032
Espagne	4 293	8 020
Japon	2 971	3 615
Chine	2 797	3 370
Europe de l'Est	2 565	3 270
Amérique du sud	2 419	4 760
Italie	2 074	4 676
Allemagne	1 887	5 080
Top 10	58 744	91 404
Autres	17 314	17 836
Total	76 058	109 240

Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 4,3M€ en Grande Bretagne. Les conditions et les dispositifs du Brexit applicables aux ventes ne sont pas encore connus, tels les éventuels impacts douaniers. En matière de devises, le risque est couvert par des ventes effectuées en euro avec nos principaux clients.

1.2.7. Note 7 – Charges opérationnelles par nature

L'analyse des charges par nature est la suivante :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Consommation de matières premières et marchandises, et achats de sous-traitance	(25 531)	(70 430)
Autres charges externes	(25 947)	(48 788)
Charges de personnel	(56 648)	(62 118)
Impôts et taxes	(1 244)	(2 132)
Amortissements et dépréciations	2 198	318
Production stockée	(3 271)	2 085
Autres produits et charges d'exploitation	5 949	5 909
Total des charges opérationnelles	(104 495)	(175 157)

Le CIR 2019 pour 3,1 M€ (3,7 M€ 2018) ainsi que pour la dernière année 2018 le CICE de 0,2 M€ sont comptabilisés en diminution des charges opérationnelles.

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Traitement et salaires	(44 005)	(47 726)
Charges sociales	(10 716)	(12 513)
Intéressement des salariés	(468)	(418)
Charges d'options de souscription d'actions	(1 459)	(1 461)
Total des charges de personnel	(56 648)	(62 118)

1.2.8. Note 8 – Autres charges et produits opérationnels

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Cessation d'activité Chez Parrot et Airinov	(877)	-
Résultat de cession Parrot Faurecia Automotive	-	12 853
Résultat de cession Parrot Shmates	-	2 134
PSE 2017	481	(633)
Restructuration 2018	2 848	(9 907)
Dépréciation du Goodwill	-	(41 964)
Projets abandonnés	-	384
Coût de rapatriement Arvato	(243)	-
OPA	(524)	-
Abandon de créances clients et dilution Sky Hero	(547)	-
Autres	(92)	(195)
Autres produits et charges opérationnels	1 047	(37 329)

Au 31 décembre 2019, les autres produits et charges opérationnels s'élevaient à +1 M€ et se composent principalement des éléments suivants :

- D'une reprise de provision pour restructuration nette d'un montant de 2,8 M€, provision non consommée, dont 7,5 M€ de reprise et (4,7) M€ de coûts
- Des frais de fermeture de l'activité Airinov d'un montant de (0,6) M€ dont une dotation de provision pour (0,1) M€
- De frais d'OPA nets de reprises de la provision de factures non parvenues pour (0,5) M€
- D'un abandon de créances, net d'une plus-value de dilution sur titre, d'un montant de (0,5) M€ au profit de la société Sky Hero dont Parrot détient 28,6%.

1.2.9. Note 9 – Résultat Financier

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Coût de l'endettement financier brut	(339)	(144)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	16	126
Coût de l'endettement financier net	(323)	(18)
Gains de change	1 454	3 471
Pertes de change	(2 512)	(3 891)
Autres produits et charges financières	273	(486)
Autres produits et charges financières	(784)	(906)
Total	(1 107)	(924)

1.2.10. Note 10 – Impôts

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Impôts courants	(533)	(604)
Impôts différés	110	1 516
Total	(423)	912

La charge d'impôts courants de l'exercice 2019 comprend essentiellement la retenue à la source et la CVAE.

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Résultat de la période	(29 550)	(111 161)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(630)	(7 904)
Charges d'impôts	423	(912)
- dont CVAE	132	142
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	(28 497)	(104 170)
Taux d'impôt réel	0,46%	-1,45%
Charge d'impôt théorique à 28% en 2019 et 34,3% en 2018	(7 979)	(35 866)
Rapprochement :		
Différences permanentes	47	2 189
Dépréciation de l'écart d'acquisition		13 463
Différence de taux d'impôts		(40)
Déficits fiscaux	10 965	20 286
Crédit d'impôt recherche	(2 247)	(1 257)
Retenue à la source non imputable		-
Autres	(15)	312
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	423	(912)

1.2.11. Note 11 – Écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2019, les écarts d'acquisition sont répartis ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2018	Acquisitions	Var. de périmètre	Ecarts de conv. et reclass.	31/12/2019
Valeurs brutes					
UGT Drones	42 404	-	-	278	42 683
Total	42 404	-	-	278	42 683
Dépréciations					
UGT Drones	(42 404)		-	(278)	(42 683)
Total	(42 404)		-	(278)	(42 683)
Valeurs nettes comptables					
UGT Drones			-		-
Total			-		-

Le Groupe réalise des tests de valeur annuellement ou lorsque des indicateurs de perte de valeur se manifestent.

Compte tenu des résultats du Groupe qui démontrent la difficulté à établir des prévisions fiables dans l'environnement actuel et des perspectives dégradées du Groupe annoncées, le Groupe a intégralement déprécié l'écart d'acquisition au 30 septembre 2018. Cette position a été confirmée par un rapport de valorisation des fonds propres du Groupe réalisé par un tiers indépendant.

Au 31 décembre 2018, la répartition des écarts d'acquisition était la suivante :

En milliers d'euros	31/12/2017	Acquisitions	Var. de périmètre	Ecarts de conv. et reclass.	31/12/2018
Valeurs brutes					
UGT Drones	41 749	-	-	655	42 404
Total	41 749	-	-		
Dépréciations					
UGT Drones	-	(39 101)	-	(3 303)	(42 404)
Total	-	(39 101)	-	(3 303)	(42 404)
Valeurs nettes comptables					
UGT Drones	41 749	(39 101)	-	(2 648)	-
Total	41 749	(39 101)	-	(2 648)	-

1.2.12. Note 12 – Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2019, les immobilisations incorporelles sont réparties ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2018	Augment.	Diminut.	Ecart de conv. et reclass.	31/12/2019
Valeurs brutes					
Frais de développement	15 877	18	-	(52)	15 842
Brevets	21 110	-	(12)	245	21 343
Logiciels	3 061	17	-	66	3 144
Immobilisations en cours	520	-	(678)	159	-
Autres actifs incorporels	8	-	-	0	8
Total	40 575	35	(690)	417	40 337
Amort. & Dépréciations					
Frais de développement	(15 779)	(360)	-	299	(15 840)
Brevets	(21 022)	(551)	927	(376)	(21 022)
Logiciels	(2 851)	(63)	-	(200)	(3 114)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Autres actifs incorporels	0	-	-	-	(0)
Total	(39 652)	(974)	927	(277)	(39 976)
Valeurs nettes comptables					
Frais de développement	98	(342)	-	247	2
Brevets	88	(551)	916	(131)	321
Logiciels	211	(46)	-	(134)	30
Immobilisations en cours	520	-	(678)	159	-
Autres actifs incorporels	8	-	-	0	8
Total	923	(939)	237	140	361

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées en charges opérationnelles.

Au 31 décembre 2018, les immobilisations incorporelles étaient réparties ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2017	Augment.	Diminut.	Ecart de conv. et reclass.	31/12/2018
Valeurs brutes					
Frais de développement	15 719	-	-	158	15 877
Brevets	19 650	755	(9)	714	21 110
Logiciels	2 992	69	-	0	3 061
Immobilisations en cours	476	520	-	(476)	520
Autres actifs incorporels	8	-	-	(0)	8
Total	38 844	1 344	(9)	396	40 575
Amort. & Dépréciations					
Frais de développement	(15 556)	(89)	-	(134)	(15 779)
Brevets	(19 065)	(1 704)	21	(274)	(21 022)
Logiciels	(2 738)	(112)	0	(0)	(2 851)
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Autres actifs incorporels	-	-	-	-	0
Total	(37 359)	(1 905)	21	(408)	(39 652)
Valeurs nettes comptables					
Frais de développement	162	(89)	-	24	98
Brevets	585	(949)	12	439	88
Logiciels	254	(43)	0	0	211
Immobilisations en cours	476	520	-	(476)	520
Autres actifs incorporels	8	-	-	(0)	8
Total	1 484	(561)	12	(12)	923

1.2.13. Note 13 – Transactions entre actionnaires

MicaSense

En Juillet 2019, Parrot Drones a acquis pour 17,36% du capital de MicaSense (pour une valeur de transaction de 1,4 M€, dont 0,4M€ d'augmentation de capital) portant son pourcentage de détention à 99%.

1.2.14. Note 14 – Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles sont réparties ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2017	Augment.	Diminut.	Ecart de conv. et reclass.	31/12/2019
Valeurs brutes					
Constructions	733	471	-	(191)	1 014
Matériel et outillage	20 639	169	(1 571)	306	19 543
Autres immo. corporelles	13 929	695	(1 322)	69	13 372
Total	35 302	1 335	(2 893)	184	33 929
Amort. & Dépréciations					
Constructions	(307)	(321)	-	209	(419)
Matériel et outillage	(19 424)	(1 274)	1 792	(375)	(19 281)
Autres immo. corporelles	(12 185)	(887)	1 164	(115)	(12 023)
Total	(31 915)	(2 482)	2 955	(281)	(31 722)
Valeurs nettes					
Constructions	426	151	-	18	595
Matériel et outillage	1 216	(1 106)	221	(68)	262
Autres immo. corporelles	1 745	(191)	(158)	(46)	1 349
Total	3 386	(1 146)	63	(96)	2 207

Au 31 décembre 2018, les immobilisations corporelles étaient réparties ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2017	Augment.	Diminut.	Var. de périmètre	Ecart de conv. et reclass.	31/12/2018
Valeurs brutes						
Constructions	246	465	-	-	22	733
Matériel et outillage	18 758	1 410	(29)	-	500	20 639
Autres immo. corporelles	13 114	877	(120)	-	59	13 929
Total	32 118	2 752	(148)	-	580	35 302
Amort. & Dépréciations						
Constructions	(38)	(261)	-	-	(8)	(307)
Matériel et outillage	(16 879)	(2 101)	21	-	(465)	(19 424)
Autres immo. corporelles	(11 140)	(1 123)	117	-	(38)	(12 185)
Total	(28 057)	(3 485)	138	-	(511)	(31 915)
Valeurs nettes						
Constructions	208	204	-	-	14	426
Matériel et outillage	1 879	(691)	(8)	-	35	1 216
Autres immo. corporelles	1 973	(246)	(2)	-	20	1 745
Total	4 061	(733)	(10)	-	69	3 386

1.2.15. Note 15 – Droits d'utilisation : impacts IFRS 16

Les principaux impacts à l'ouverture sont :

	31/12/2018	Impact IFRS 16	01/01/2019	31/12/2019
Actif	244 295	8 940	255 534	189 078
Actifs Non courants	15 029	8 192	25 791	20 910
- Dont droits d'utilisation		6 622	9 185	6 622
- Dont créance de loyer		1 577	1 577	1 570
Actifs Courants	229 267	477	229 744	168 168
- Dont créance de loyer		477	477	749
Passif	244 295	11 239	255 534	189 673
Capitaux Propres	162 868	-135	162 734	139 465
Non courant	8 623	8 765	17 388	10 783
- Dont dettes de loyers		8 765	8 765	5 725
Courant	72 803	2 610	75 413	39 425
Dont dettes de loyers		2 610	2 610	3 427

Les principaux impacts, incluant les impacts sur le compte de résultat à la date du 31 Décembre 2019, sont détaillés ci-après.

IFRS 16.53	Total
La dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation	-3 065
La charge d'intérêts sur les obligations locatives	-204
La charge relative aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	0
Les entrées d'actifs au titre des droits d'utilisation	1 390
La valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation	9 476
Le passif de loyers actualisés amorti	9 152
L'impact au compte de résultat lié à l'annulation des loyers comptabilisés	3 349

La variation du droit d'utilisation au 31 décembre 2019 par rapport à l'ouverture est constituée des éléments suivants :

	01/01/2019	Entrées d'actifs	Dotations aux amortissements	Sorties d'actifs	Autres	31/12/2019
Droit d'utilisation	9 185	1 390	-3 065	-785	-103	6 622

1.2.16. Note 16 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués des éléments suivants :

Titres de participation

Ils correspondent aux titres de participation de sociétés non consolidées sur lesquels le groupe n'exerce ni influence notable ni contrôle. Les titres de participations sont essentiellement constitués de titres dans des sociétés de l'activité Drones.

Ce sont des actifs financiers tous évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global selon l'option offerte par IFRS 9.

Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées directement en capitaux propres et elles sont considérées comme non recyclable par le compte de résultat. Ces actifs ne font l'objet d'aucune dépréciation.

En milliers d'euros	31/12/2018	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Écarts de conv. et reclass.	31/12/2019
Titres de participation	2 673				(34)	2 639

Parrot Drones S.A.S détient Dendra Systems (ex BioCarbon Engineering) à 23% pour un montant de 2,2 M€. Au vu du caractère non significatif de la participation, cette société n'est pas mise en équivalence dans les comptes du Groupe.

Parrot Drones S.A.S. détient 23% (0,4 M€) de la société Chouette S.A.S.

Parrot Drones S.A.S détient les titres de NanoRacing S.A.S. (20%), société française qui développe un drone de course, acquis par Parrot Drones S.A.S. le 24 mars 2016 pour 1 M€. La juste valeur de ces titres est nulle au 31 décembre 2019.

Autres créances rattachées aux titres de participations et dépôts de garantie

Les « Autres créances rattachées aux titres de participations » sont constitués des avances du Groupe à des sociétés non consolidées.

Ces actifs financiers ainsi que les dépôts de garantie sont des actifs financiers évalués au coût amorti. Ce dernier est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et dépréciations sont comptabilisés en résultat. Les profits et pertes résultants de la dé-comptabilisation sont enregistrés en résultat.

L'évolution des actifs financiers est la suivante :

En milliers d'euros	31/12/2018	Augment.	Diminut.	Variation périmètre	Écarts de conv. et reclass.	31/12/2019
Valeurs brutes						
Autres créances rattachées à des participations	500	447	(500)	-	(2)	445
Dépôts de garantie	1 729	76	(548)	-	31	1 287
Total	2 229	523	(1 048)	-	29	1 732
Dépréciations						
Autres créances rattachées à des participat.	(500)	-	500	-	-	-
Dépôts de garantie	-	-	-	-	-	-
Total	(500)	-	500	-	-	-
Valeurs nettes comptables						
Autres créances rattachées à des participat.	(0)	447	-	-	(2)	445
Dépôts de garantie	1 729	76	(548)	-	31	1 287
Total	1 729	523	(548)	-	29	1 732

Suite à la liquidation d'EOS Innovation, l'emprunt obligataire de 2,0 M€ & la créance de 0,5M€ qui étaient totalement dépréciés, ont été sortis.

1.2.17. Note 17 – Entreprises mises en équivalence

La situation financière ainsi que la valeur des titres de participations dans les entreprises mises en équivalence au 31 décembre 2019 se présentent comme suit :

En milliers d'euros	% du capital détenu	Chiffre d'affaires (données à 100%)	Capitaux propres (données à 100%)	Résultat des mises en équivalence (quote-part du résultat)
Iconem	45,00%	836	788	(31)
Planck Inc	49,30%	1 596	41	(404)
Sky-Hero	28,6%	135	794	(196)
Total				(630)

En milliers d'euros, données à 100%	31/12/2018	Entrée de périmètre	Résultat	Sortie de périmètre	Transaction entre actionnaires	Écarts de conv. et reclass.	31/12/2019
Iconem	1 337	-	(31)	-	-	(241)	1 065
Planck Inc	3 146	-	(404)	-	-	62	2 804
Sky-Hero	1 594	-	(196)	-	296	-	1 694
Total	6 077	-	(630)	-	296	(179)	5 563

En milliers d'euros	2019	2018
Valeur comptable des titres de participations au 1 ^{er} janvier	6 077	107 299
Entrée en mise équivalence de Parrot Faurecia Automotive	-	-
Entrée en mise équivalence de Planck Aerosystems Inc	-	-
Entrée en mise équivalence de Sky-Hero	-	2 000
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence (MEE)	(630)	(7 904)
Écart de conversion	62	215
Quote-part dans les autres éléments du résultat des entreprises MEE		139
Cession de Parrot Faurecia Automotive		(95 672)
Augmentation de capital SkyHero	296	
Autres	(241)	
Valeur comptable des titres de participations au 31 décembre	5 564	6 077

1.2.18. Note 18 – Impôts différés

Variation des impôts différés actifs

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Au 1 ^{er} janvier	240	334
Produit (charge) de l'exercice	(1)	(94)
Impact réserves	(22)	-
A la clôture	217	240

Constatant une difficulté à prévoir avec fiabilité un plan d'activité pour les prochaines années, l'entreprise ne constate pas d'impôts différés actifs sur les déficits reportables.

Variation des impôts différés passifs

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Au 1 ^{er} janvier	79	1 690
Produit (charge) de l'exercice	(112)	(1 611)
Impact réserves	77	-
A la clôture	44	79

Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature

En milliers d'euros	Actifs		Passifs		Net	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Immobilisations incorporelles	-	-	29	(161)	(29)	161
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Dépréciation des titres en autocontrôle	-	-	-	-	-	-
Stocks	620	1 332	344	764	277	567
Activation des frais de développement	-	-	55	90	(55)	(90)
Activation des déficits reportables	-	-	-	-	-	-
Compensation impôts différés actifs/impôts différés passifs	(488)	(684)	(488)	(683)	-	(1)
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
IFRS16	46	-	-	-	46	-
Autres actifs	943	919	-	-	943	919
Provisions :	275	340	113	102	162	238
-dont pensions	218	223	113	102	105	121
-dont autres provisions sociales	-	-	-	-	-	-
-dont dépréciations créances filiales	-	-	-	-	-	-
-dont autres provisions	57	117	-	-	57	117
Autres passifs	-	-	(8)	(33)	8	33
Reports fiscaux déficitaires	-	-	-	-	-	-
Limitation des impôts différés actifs	(1 180)	(1 667)	-	-	(1 180)	(1 667)
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	217	240	44	79	173	161

Les principaux déficits non activés s'élevaient à 255,5 M€ pour le Groupe d'intégration fiscale, à 38,8 M€ pour Parrot Drones, à 67,2 M\$ pour Parrot Inc, à 19,6 M CHF pour SenseFly SA, et à 6,3 M USD pour MicaSense.

1.2.19. Note 19 – Stocks

En milliers d'euros	31/12/2018	Variations	Écart de change et reclassements	31/12/2019
Valeurs brutes	37 416	(15 010)	421	22 827
Dépréciations	(17 990)	8 635	(157)	(9 512)
Stocks, valeur nette	19 426	(6 375)	264	13 315

1.2.20. Note 20 – Créances clients

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Clients	12 108	31 132
Dépréciation	(1 805)	(3 497)
Total	10 304	27 636

La diminution du poste clients au 31 décembre 2019 par rapport à l'année précédente reflète la baisse du chiffre d'affaires Groupe et l'attention portée par le management à la gestion de Trésorerie. Les créances ne portent pas intérêt et sont en général payables de 30 à 90 jours.

1.2.21. Note 21 – Créances diverses

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Créances de TVA	6 580	9 744
Charges constatées d'avance	1 547	2 031
Débiteurs divers	2 266	849
Créance de loyer courante	749	-
Avances et acomptes versés	752	2 192
Créances sociales	13	22
Total	11 907	14 838

Les créances de TVA correspondent à de la TVA déductible sur achats, essentiellement en France.

Les débiteurs divers correspondent au retraitement IFRS 16 sur les contrats de sous-location pour 755K€, aux fournisseurs débiteurs de Parrot drones & PSA pour 1 123K€ ainsi que les fournisseurs débiteurs de Sensefly pour 345K€ correspondant à des paiements reçus d'avance.

Conformément à IFRS 9, la société ne comptabilise plus les créances dont les droits contractuels aux flux de trésorerie ont été transférés, de même que substantiellement tous les risques et avantages attachés à ces créances.

Les créances diverses sont à échéance inférieure à 12 mois à l'exception de la part des créances qui n'est pas cédée.

1.2.22. Note 22 – Créances d'impôts

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Créances d'impôts	6 024	5 891
Total	6 024	5 891

Les créances d'impôts correspondent principalement au crédit d'impôt recherche : 3,1 M€ pour l'exercice 2019, 1,9 M€ pour l'exercice 2018 et 0,2 M€ pour l'exercice 2017. Par ailleurs, Parrot S.A. a cédé et déconsolidé une partie de sa créance détenue sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche 2018 à hauteur de 1,8 M€. La trésorerie reçue s'élève à 1,7 M€. Le coût de cette cession comptabilisé en coût de l'endettement financier net s'élève à 0,1 M€. Cette cession s'est faite sans recours.

1.2.23. Note 23 – Dette financière nette

Au 31 décembre 2019, la dette financière nette, incluant la dette financière liée à l'application des IFRS 16 contrats de location, s'élève à (115 955) K€.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les autres actifs financiers courants s'élèvent à 126 618 K€, en baisse de 34 857 K€ par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

Les équivalents de trésorerie s'élèvent à 36 361 K€ et sont essentiellement composés de placement sans risque, tels que les comptes courants bancaires rémunérés et comptes/dépôts à terme garantis à échéance inférieure à 3 mois.

Les dettes financières courantes et non courantes s'élèvent à 10 663 K€ (cf. Note 25).

1.2.24. Note 24 – Capitaux propres

1.2.24.1. Capital social

Au 31 décembre 2019, le capital est composé de 30 174 681 actions ordinaires, entièrement libérées et représentant un capital social de 4 599 K€. Le nombre d'actions en circulation a évolué comme suit :

	31/12/2018	Émissions	Réductions	31/12/2019
Nombre de titres	30 174 671	10	-	30 174 681
Valeur nominale arrondie (€)	0,15 €	0,15	-	0,15 €
Capital social (en euros)	4 599 258	1,5	-	4 599 260

1.2.24.2. Plan d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites

Options de souscription d'actions (SO)

Date et nature du plan	Durée	SO existantes ajustées au 31/12/18	SO attribuées au cours de la période	SO exercées sur la période	SO annulées ou rendues caduques	SO existantes au 31/12/19
CA 15/02/12 : SO	7 ans	157 904	-	-	(157 904)	
CA 12/05/12 : SO	7 ans	5 470	-	-	(5 470)	
CA 10/11/12 : SO	7 ans	4 317	-	-	(4 317)	
CA 20/02/13 : SO	7 ans	4 317	-	-		4 317
CA 15/05/13 : SO	7 ans	11 512	-	-		11 512
Total		183 520	-	-	(167 691)	15 829

Pour l'ensemble des plans, le nombre des options a évolué comme suit :

En quantité de SO	2019	2018
Nombre d'options au 1 ^{er} janvier	183 520	409 006
SO attribuées durant l'exercice		
SO exercées durant l'exercice		
SO arrivées à échéance durant la période	(167 691)	(225 486)
Nombres de SO à la clôture	15 829	183 520

Tous les plans de stock-options ont les caractéristiques suivantes (conditions de présence au sein du Groupe) :

- Le bénéficiaire peut souscrire 50% des options attribués à la fin de la 2^{ème} année suivant l'attribution ;
- Le bénéficiaire peut ensuite souscrire à la fin de chaque trimestre révolu 6,25% des options attribués pendant la période de trois ans qui suit.

Attributions d'actions gratuites (AGA)

Date et nature du plan	Durée	AGA existantes ajustées au 31/12/18	AGA attribuées sur la période	AGA livrées sur la période	AGA annulées ou rendues caduques	AGA existantes au 31/12/19
CA 01/05/16 : AGA	3 ans	8 200		(6 500)	(1 700)	-
CA 24/05/17 : AGA	2 ans	178 650		(171 650)	(7 000)	-
CA 27/07/17 : AGA	2 ans	18 000		(18 000)		-
CA 09/11/17 : AGA	2 ans	13 500		(11 500)	(2 000)	-
CA 14/03/18 : AGA	2 ans	220 500			(41 000)	179 500
CA 24/05/18 : AGA	2 ans	16 500			(6 000)	10 500
CA 31/07/18 : AGA	2 ans	27 000			(4 000)	23 000
CA 28/01/19 : AGA	2 ans		235 000		(20 000)	215 000
CA 13/03/19 : AGA	2 ans		20 000			20 000
Total		482 350	255 000	(207 650)	(81 700)	448 000

Pour l'ensemble des plans, le nombre des actions gratuites a évolué comme suit :

En quantité d'AGA	2019	2018
Nombre d'AGA au 1er janvier	482 350	407 593
AGA attribuées durant l'exercice	255 000	291 000
AGA livrées durant l'exercice	(207 650)	(136 472)
AGA annulées à échéance durant la période	(81 700)	(79 771)
Ajustements post augmentation de capital	-	-
Nombres d'AGA à la clôture	448 000	482 350

Caractéristiques des plans d'actions gratuites de 2019

Date du CA	Date d'attribution	Nombre initial	Début d'acquisition	Période d'acquisition	Date d'acquisition
28/01/2019	28/01/2019	235 000	28/01/2019	2 ans	31/03/2021
13/03/2019	13/03/2019	20 000	13/03/2019	2 ans	31/03/2021

Conditions d'attributions des actions gratuites en 2019

L'attribution des actions n'est définitive qu'à l'expiration d'une période de deux ans pour les bénéficiaires, et à condition qu'à cette date le bénéficiaire soit toujours employé du Groupe Parrot.

Les 28 Janvier et 13 Mars 2019, le Conseil d'administration a validé la proposition, les termes et les conditions du Règlement de Plan de rémunération et de motivation soumis par le Comité des rémunérations et des nominations. Le Comité des rémunérations et des nominations a mis en place deux plans d'attributions d'unités réglées en actions Parrot à l'issue de 2 ans sous réserve de condition de présence et de performances pour l'ensemble des bénéficiaires.

Incidence sur les états financiers

La charge reconnue au titre des attributions d'options et d'actions gratuites s'élève à 1 459 K€ en 2019 (contre 1 461 K€ en 2018).

1.2.24.3. Actions propres

	31/12/2018	Acquisit°	Cessions	Reclass.	Annulat°	Attrib. au nominatif	31/12/2019
Nombres de titres	612 179	36 494	(250 884)	-	-	-	397 789
Valeur (K€)	7 868						4 678

Le nombre des titres au 31 décembre est constitué de :

	31/12/2018	Acquisit°	Cessions	Reclass.	Annulat°	Attrib. au nominatif	31/12/2019
Actions propres non attribuées	6 824	36 494		79 771		(123 089)	0
AGA attribuées et non livrées	482 350		(207 650)			123 089	397 789
AGA à annuler	79 771			(79 771)			0
Sous-total	568 945	36 494	(207 650)	0	0	0	397 789
Contrat de liquidités	43 234		(43 234)				0
Total	612 179	36 494	(250 884)	0	0	0	397 789

L'Assemblée Générale des actionnaires du 13 juin 2019 a autorisé un programme de rachat d'actions. Les actions rachetées peuvent être utilisées en vue de :

- la poursuite du contrat de liquidité,
- l'allocation d'options d'achat d'actions et /ou d'actions gratuites aux salariés ou aux mandataires sociaux du Groupe Parrot,
- la réduction du capital de la Société.

Contrat de liquidité

	Quantité d'actions	Prix acq./cession (en euros)
Nombre de titres au 01/01/2019	43 234	127 037
Achat en 2019	14 031	46 343
Vente en 2019	57 265	173 380
Nombre de titres au 31/12/2019		

Programmes de rachat d'actions (PRA)

La valeur des différents programmes correspond au solde des actions attribuées au personnel et non servies ainsi qu'aux actions achetées restantes au 31 décembre 2019.

Actions	Restantes au 31/12/2018	Annulées en 2019	Attribuées et servies en 2019	Rachat	Attribuées et non servies	Restantes au 31/12/2019
PRA n° 6	1 464		(1 464)			-
PRA n° 10	42 473		(42 473)			-
PRA n° 11	75 270		(75 270)			-
PRA n° 12	38 228		(21 057)			17 171
PRA n° 13	411 510		(67 386)			344 124
PRA n° 14				36 494		36 494
Total	568 945	-	(207 650)	36 494	-	397 789

Dividendes

Aucune distribution de dividende n'est prévue concernant l'exercice 2019.

1.2.25. Note 25 – Dettes financières

	En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Dettes sur immobilisations au crédit-bail		-	152
Dettes de loyers		5 725	-
Emprunts et dettes financières divers		1 511	1 161
Dettes financières non courantes (long terme)		7 235	1 313
Dettes de loyers		3 427	-
Dettes financières courantes (court terme)		3 427	-

Emprunts et dettes financières divers

Au 31 décembre 2019, une avance remboursable à taux zéro de Bpifrance dans le cadre du projet FELIN (Futur Equipement LTE Intégré avec virtualisation) pour un solde de 1 511 K€ est comptabilisée chez Parrot Drones. Le projet avait pour but de développer des circuits intégrés et des équipements de nouvelle génération pour les objets connectés en 4G. Cette avance est remboursée sur trois ans, avec une première annuité payée en Juillet 2019 pour un montant de 305 K€.

Juste valeur des instruments dérivés à la clôture

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Passif courant	-	-
Passif non courant	-	-

Variation des passifs issus des activités de financement

En milliers d'euros	31/12/2018	Flux de trésorerie		Var. non-monétaires		31/12/2019
		Encaissements liés aux nouveaux emprunts	Rembourst de dettes fin.	Effet de change	Reclass†	
Passifs non courants						
Dettes envers les établissements de crédit	-	-				-
Emprunts obligataires convertibles	-					-
Dettes sur immobilisations au crédit-bail	152		(156)	3		(0)
Dettes de loyers	-			49	5 676 ³	5 725
Emprunts et dettes financières divers	1 161		(305)	2	652 ⁴	1 510
Dettes financières non courantes (long terme)	1 313	-	(461)	55	6 328	7 235
Passifs courants						
Dettes envers les établissements de crédit						
Intérêts courus sur emprunts	-					-
Dettes de loyers	-		(3 356)	28	6 935	3 427
Dettes financières courantes (court terme)			(3 536)	28	6 935	3 427
Dettes financières	1 313	-	(3 997)	83	13 263	10 662

1.2.26. Note 26 – Résultat par action

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, diminué le cas échéant des actions propres. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est une moyenne annuelle calculée en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions au cours de la période.

En euros	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (en euros)	(29 549 111)	(111 264 330)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	30 174 681	30 174 671
Résultat net de base par action des activités poursuivies	-0,98 €	-3,69 €

³ Le reclassement des dettes de loyers courantes et non courantes correspond à la première comptabilisation des contrats sous IFRS 16 ainsi qu'aux nouveaux contrats enregistrés au cours de la période.

⁴ Le reclassement des emprunts et dettes financières divers non courants correspond à la correction de présentation de l'emprunt BPI France, enregistré en autres dettes courantes à l'ouverture

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période. Compte tenu du résultat négatif en 2019, il n'a pas été tenu compte des instruments potentiellement dilutifs existants dans le calcul du résultat dilué par action.

En euros	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net part du Groupe utilisé pour la détermination du résultat dilué par action	(29 549 111)	(111 264 330)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat net dilué par action	30 174 681	30 174 671
Résultat net dilué par action des activités poursuivies	-0,98 €	-3,69 €

1.2.27. Note 27 – Participations ne donnant pas le contrôle

Parrot Drones S.A.S. possède des participations dans trois sociétés que sont Dendra Systems (ex BioCarbon Engineering), Chouette S.A.S. et Nano Racing (cf. note 17). Le pourcentage et les conditions de détention du capital de ces sociétés n'en donne pas le contrôle à Parrot Drones S.A.S.

1.2.28. Note 28 – Provisions pour retraites et engagements assimilés

28.1 Introduction

Les avantages du personnel sont principalement constitués des engagements de retraite concernant les sociétés Parrot Drones et Parrot SA.

Le Groupe est soumis à des régimes de retraite à prestations définies pour les indemnités de fin de carrière versées aux salariés. Ces régimes ne font l'objet d'aucun financement par le Groupe.

28.2 Information financière

Les avantages complémentaires relatifs aux salariés sont principalement constitués des provisions pour indemnités de départ à la retraite (PIDR).

Au 31 décembre 2019, la provision se compose principalement de :

- 638 K€ de PIDR chez Parrot Drones (652 K€ au 31 décembre 2018) ;
- 233 K€ de PIDR chez Parrot SA (201 K€ au 31 décembre 2018).

(Charge) / Produit de l'exercice	2019	2018
Coût net des services	(142)	(148)
Intérêt net sur le passif / actif	(17)	(19)
Modification de régime au cours de l'exercice		
Effets de Réduction / Liquidation	134	251
(Charge) / Produit de l'exercice	(25)	84

Évolution de la provision	2019	2018
(Provision)/Montant payé d'avance au début de la période		(872) (942)
Charge/Produit de l'exercice		(25) 84
Montant reconnu en OCI au cours de l'exercice		26 (14)
Cotisations payées par l'employeur		- -
Prestations payées par l'employeur		- -
(Acquisition) / Cession		- -
(Provision)/Montant payé d'avance		(871) (872)
Évolution de la dette actuarielle sur l'exercice	2019	2018
Dette Actuarielle (DBO) au début de la période	(872)	(942)
Coût net des services	(142)	(148)
Intérêt net sur le passif / actif	(17)	(19)
Modification de régime	-	-
Effets de Réduction / Liquidation	134	251
Gains /(pertes) d'expérience générés sur la période	(29)	(3)
Gains /(pertes) liés aux changements d'hypothèses démographiques	55	(11)
Gains /(pertes) liés aux changements d'hypothèses financières	-	-
Prestations payées	-	-
(Acquisition)/Cession	-	-
Transferts (Net entre transferts entrants et sortants)	-	-
Dette Actuarielle (DBO) à la fin de la période	(871)	(872)

Principales hypothèses, %	2019	2018
Taux d'actualisation	0,90%	2,00%
Taux d'inflation	1,80%	2,00%
Taux de progression des salaires	3,57%	3,00%

Les effets de réduction / liquidation sont liés aux mouvements du personnels et notamment au plan social Airinov pour 28K€ concernant 15 personnes, et aux mouvements de 18 personnes sur Parrot SA pour 64K€ et de 36 personnes sur Parrot Drones pour 42K€.

1.2.29. Note 29 – Autres provisions non courantes

En milliers d'euros	31/12/2018	Dotations	Reprises	Var. de périmètre	Reclass	Ecart actuariels	Ecart de conv	31/12/2019
Prov. pour indemnités de départ à la retraite	933	-	(36)	-	-	(26)	-	871
Autres prov. non courantes	-	175	(34)	-	8	-	-	149
Total des provisions non-courantes	933	175	(70)	-	8	(26)	-	1 020

1.2.30. Note 30 - Provisions courantes

La variation des provisions courantes au cours de l'exercice est la suivante :

En milliers d'euros	31/12/18	Dotations	Reprises	Var. de périmètre	Reclass	Reclass. écarts actuariels	Écarts de conv.	31/12/19
Prov. pour garanties données aux clients	2 494	545	(838)	-	-	-	35	2 236
Autres prov. pour risques et charges	14 803	409	(12 342)	-	(8)	-	92	2 953
Total des provisions courantes	17 297	954	(13 180)	-	(8)	-	127	5 189

Les autres provisions sont principalement composées de :

- Provisions pour litiges : Parrot et ses filiales restent impliquées dans des litiges aux États-Unis ou ailleurs, pour lesquels des provisions ont été constituées pour un montant global 1,1 M€ vs 1,8 M€ fin 2018 ;
- Provisions pour restructurations 2018 pour 0,3 M€ vs 8,3 M€ fin 2018 ;
- Provisions pour engagements fournisseurs pour 1,0 M€ vs 1,2 M€ fin 2018 ;
- Provision pour garantie : 2,2 M€ vs 2,5 M€ fin 2018
- Autres provisions : 0,4 M€ vs 1,4 M€ fin 2018
- La provision restructuration 2017 de 1,9 M€ fin 2018 a été totalement reprise.

1.2.31. Note 31 – Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant, autres dettes courantes et non courantes

31.1 Dettes fournisseurs, dette d'impôt courant et autres dettes courantes

Le poste Fournisseurs s'élève à 16,3 M€ au 31 décembre 2019 versus 27,6 M€ au 31 décembre 2018, cette diminution s'explique principalement par la baisse d'activité.

La CVAE 2019 pour un montant de 96 K€ (contre 142 K€ en 2018) est classée en dette d'impôt courant.

Les avoirs à émettre pour 1,1 M€ correspondent aux provisions pour retours commerciaux⁵ et garantie de marge.

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs	16 258	27 631
Dettes d'impôt courant	46	123
Avoirs à émettre	1 055	9 396
Dettes fiscales et sociales	9 043	11 807
Dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires	0	1 301
Avances et acomptes reçus	1 051	315
Autres dettes courantes	2 822	4 935
Autres dettes courantes	13 971	27 753

⁵ Les provisions garanties réduisent le chiffre d'affaires et la marge d'un taux de retour des produits anticipés pour des problèmes de qualité. Cet estimé est calculé sur la base des volumes vendus et d'un taux de retour observés sur les précédents mois, valorisés à un prix moyen pondéré.

Détails des dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires

En milliers d'euros	31/12/2018	Var. par capitaux propres	Var. par P&L	Écarts de conv.	Reclassements	31/12/2019
Options de vente MicaSense	(797)	820	-	(18)	(6)	(0)
Autres	(504)	288	222	(11)	6	0
Total	(1 301)	1 108	222	(29)	-	(0)

31.2 Autres dettes non courantes

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires	2 649	6 299
Autres dettes non courantes	2 649	6 299

En milliers d'euros	31/12/2018	Var. par capitaux propres	Var. par P&L	Écarts de conv.	Reclassements	31/12/2019
Options de vente Pix4D	(6 299)	3 865	-	(144)	-	(2 578)
Autres	-	-	(69)	(2)	-	(70)
Total	(6 299)	3 865	(69)	(146)	-	(2 649)

Les obligations de Parrot relatives au rachat des titres Pix4D sont enregistrées en dettes sur acquisitions d'intérêts minoritaires, classées en dettes non courantes compte tenu de la date d'exercice à plus d'un an. Ces options d'achats sont évaluées à la juste valeur en fonction de la performance opérationnelle, soit à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé, sur la base des niveaux de marge et de chiffre d'affaires. Le taux d'actualisation reflète le coût marginal d'endettement de Parrot.

Les autres dettes non courantes incluent 2 578 K€ liées à ces options d'achats.

1.2.32. Note 32 – Instruments financiers

32.1 Catégorisation et juste valeur des actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2019 En milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Dettes de put	Juste valeur par OCI	Coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres créances rattachées à des participations et dépôts de garantie				1 732	1 732	1 732
Autres immobilisations financières			2 639			2 639
Créances de loyers non courantes	1 570				1 570	1 570
Clients				10 304	10 304	-
Créances de loyers courantes	749				749	749
Autres créances courantes				11 158	11 158	-
Autres actifs fin. courants	-				-	-
Tréso. et équival. de tréso.	126 618				126 618	126 618
Total actifs financiers	128 937	-	2 639	23 194	152 131	131 576
Autres dettes financières				1 511	1 511	-
Autres dettes non courantes		2 649			2 649	-
Dettes fournisseurs				16 258	16 258	-
Autres dettes courantes				13 971	13 971	-
Total passifs financiers	-	2 649	-	31 739	34 388	-

Au 31 décembre 2018 En milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Dettes de put	Juste valeur par OCI	Coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs financiers			4 402		4 402	4 402
Clients				27 478	27 478	-
Autres créances courantes				20 602	20 602	-
Autres actifs fin. courants	18				18	18
Tréso. et équival. de tréso.	161 457				161 457	161 457
Total actifs financiers	161 475	-	4 402	48 080	213 957	165 877
Autres dettes financières				1 313	1 313	-
Autres dettes non courantes		6 299			6 299	-
Dettes fournisseurs				27 631	27 631	-
Autres dettes courantes		1 301		26 452	27 753	-
Total passifs financiers	-	7 600	-	55 111	62 996	-

Hierarchie de juste valeur

Les critères utilisés pour classer les instruments financiers dans chaque niveau de juste valeur sont des critères objectifs basés sur la définition des niveaux de juste valeur selon la norme IFRS 7.

Les classes d'actifs et de passifs valorisées à la juste valeur après leur première comptabilisation sont les suivantes :

- Actifs/passifs évalués à la juste valeur par le compte de résultat et par les autres éléments du résultat global ;
- Actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ;
- Instruments dérivés qualifiés en couverture de flux futurs de trésorerie.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

- Des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1) ;
- Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (Niveau 2) ;
- Des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables) (Niveau 3).

Nous n'avons pas effectué de transfert entre les différents niveaux, entre les années 2018 et 2019.

Au 31 décembre 2019, en milliers d'euros	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à la juste valeur, dont :				
Autres immobilisations financières	2 639	-	-	2 639
Créances de loyers non courantes	1 570	-	-	1 570
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-
Créances de loyer courantes	749	-	-	749
Trésorerie et équivalents de trésorerie	126 618	126 618	-	-
Total Actif	131 576	126 618	-	4 958
Passifs financiers évalués à la juste valeur, dont :				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres dettes financières	-	-	-	-
Autres dettes courantes	-	-	-	-
Autres dettes non courantes	-	-	-	-
Total Passif	-	-	-	-

Au 31 décembre 2018, en milliers d'euros	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à la juste valeur, dont :				
Actifs financiers	4 402	4 402		
Autres actifs financiers courants	18	18	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	161 457	161 457	-	-
Total Actif	165 877	165 877	-	-
Passifs financiers évalués à la juste valeur, dont :				
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres dettes financières	-	-	-	-
Autres dettes courantes	-	-	-	-
Autres dettes non courantes	-	-	-	-
Total Passif	-	-	-	-

32.2 Échéancier des dettes financières

Les dettes financières sont détaillées en Note 25.

32.3 Analyse des créances clients et de leur antériorité

Au 31 décembre 2019 En milliers d'euros	Non échues	Créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée				Total
		0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	>1 an	
Créances clients	5 458	2 987	755	632	2 276	12 108
Total actifs financiers	5 458	2 987	755	632	2 276	12 108
Dont couverture COFACE	1 781	308	0	0	115	2 204
Créances client non couvertes	3 676	2 679	755	632	2 161	9 904
Provisions clients et comptes rattachés	-	-	-	-	-	1 805
Total créances clients	5 458	2 987	755	632	2 276	10 304

La méthode d'évaluation des provisions clients reste inchangée.

Au 31 décembre 2018 En milliers d'euros	Non échues	Créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée				Total
		0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	>1 an	
Créances clients	16 236	9 354	3 592	236	1 714	31 132
Total actifs financiers	16 236	9 354	3 592	236	1 714	31 132
Dont couverture COFACE	10 298	7 703	1 132	-	-	19 133
Créances client non couvertes	5 938	1 651	2 460	236	1 714	11 999
Provisions clients et comptes rattachés	-	-	-	-	-	3 497
Total créances clients	16 236	9 354	3 592	236	1 714	27 636

Les créances pour lesquelles la date d'échéance est dépassée concernent un nombre limité de clients qui font l'objet d'analyses et de suivis précis. Le cas échéant, des provisions pour dépréciations ont été constatées pour un montant total de 1 805 K€, donc une baisse de 1 692 K€ comparé à l'année 2018.

La politique du Groupe en matière des créances clients consiste en la gestion des couvertures du contrat COFACE existant et la surveillance régulières des créances clients.

32.4 Instruments de couverture

Néant en 2019.

1.2.33. Note 33 – Risques de marché

33.1 Risque de change

Le Groupe est exposé à deux types de risques de change, pouvant impacter le résultat et les capitaux propres : d'une part, des risques liés à la conversion, pour les besoins de l'élaboration des comptes consolidés, des comptes en devises des filiales consolidées ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro et d'autre part,

des risques opérationnels sur les flux d'exploitation ou de nature financière non libellés en devises de fonctionnement des entités.

En 2019, 35% du chiffre d'affaires du Groupe, 80% du coût des ventes et 15% des dépenses opérationnelles sont libellés en USD ou devises rattachées à ce dernier, le Groupe est exposé aux fluctuations de cette devise par rapport à l'euro. Le Groupe n'a pas couvert son exposition nette à la variation de l'USD.

Afin de limiter l'impact de la variation de l'USD sur sa rentabilité, le Groupe développe les ventes libellées dans cette devise.

A fin décembre 2019, 32% de la trésorerie et des autres actifs financiers courants du Groupe est en USD ou devises rattachées.

Exposition au risque de change

En milliers de devises, au 31/12/2019	USD	HKD	GBP	CNY	EUR	AUD	CHF
Créances commerciales	9 381			3 965	50		
Dettes fournisseurs	(12 155)	(28)	(532)	(5 090)	(638)	(954)	(179)
Autres créances rattachées à des participations	35 274	(4 718)					-
Compte courant	3 586				387		(22)
Instruments financiers dérivés							

En milliers de devises, au 31/12/2018	USD	HKD	GBP	CNY	CHF
Créances commerciales	2 908	0	0	4 225	667
Dettes fournisseurs	(15 957)	(860)	(969)	(9 208)	(2 044)
Autres créances rattachées à des participations	31 574	(4 718)			(7 000)
Compte courant	3 469				545
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-

En milliers d'euros, au 31/12/2019	Impact sur le compte de résultat Appréciation de 10% des devises par rapport à l'euro	Impact en capitaux propres	Impact sur le compte de résultat Appréciation de 10% de l'euro par rapport aux devises	Impact en capitaux propres
Créances commerciales	984		(1 080)	
Autres créances rattachées à des participations	(1 429)		1 169	
Compte courant		3 429		(2 805)
Dettes fournisseurs		352		(288)
Instruments financiers dérivés				

En milliers d'euros, au 31/12/2018	Impact sur le compte de résultat Appréciation de 10% des devises par rapport à l'euro	Impact en capitaux propres	Impact sur le compte de résultat Appréciation de 10% de l'euro par rapport aux devises	Impact en capitaux propres
Créances commerciales	342	-	(280)	-
Autres créances rattachées à des participations	-	3 967		(3 293)
Compte courant		339		(277)
Dettes fournisseurs	(1 822)	-	1 491	-
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-

Le tableau de sensibilité au risque de change ci-dessus montre l'impact d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10% de l'euro contre les autres devises sur les montants des créances clients, dettes fournisseurs et instruments financiers dérivés de couverture. Il précise également comment cet impact se traduirait dans les comptes.

33.2 Risque de taux

La trésorerie est placée au cours de l'exercice sur des supports sans risque avec des taux sous-jacents majoritairement à trois mois maximums.

L'incidence d'une variation de 1% du taux de rendement moyen aurait pour incidence une perte de 318 K€ sur le niveau des produits financiers consolidés.

Le cash pooling mis en place également pour optimiser la gestion des flux de trésorerie intragroupe, de manière à prêter ou emprunter des fonds aux filiales selon les besoins, a permis de réduire ainsi les risques de taux, rapatrier la trésorerie excédentaire dans certaines filiales et optimiser le placement de la trésorerie disponible.

Enfin, la politique de gestion du risque de taux du Groupe Parrot est de limiter les risques de variations de taux sur les tirages sur la ligne de crédit de croissance externe à taux variable. Le Groupe Parrot adopte une politique qui consiste à s'assurer que tout ou partie de l'exposition aux variations des taux d'intérêts des emprunts porte sur des taux fixes. Le Groupe contracte un swap de taux d'intérêts et le désigne en tant que couverture des tirages sur la ligne de crédit à taux variable.

33.3 Risque sur les actions propres

Le Groupe détient des actions auto-détenues, conformément au programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale des actionnaires.

Les cours des actions Parrot a été historiquement soumis à de fortes variations, à la hausse comme à la baisse. Ces variations, qui pourraient se poursuivre, sont fonction de nombreux facteurs, tels les performances financières du Groupe, les performances financières du secteur, les innovations technologiques, de manière générale les fluctuations des marchés boursiers.

La valeur des actions propres reclassée en capitaux propres s'élève à 4 678 K€ pour 397 789 actions.

33.4 Risque de liquidité et contrepartie

La gestion du risque de liquidité est centralisée au niveau de la Direction financière. La gestion de la trésorerie globale au niveau du Groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie internes.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La politique de financement de Parrot est d'assurer à tout moment la liquidité nécessaire au financement des actifs du Groupe, de ses besoins de Trésorerie court terme et de son développement tant en termes de durée que de montants, et ce au moindre coût.

Actifs financiers au 31 décembre 2019

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

La valeur nette comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe face au risque de crédit. Au 31 décembre 2019, l'exposition maximale au risque de crédit se présente donc ainsi :

- Clients : 10,3 M€
- Autres créances : 18,0 M€
- Trésorerie et équivalents de trésorerie : 126,6 M€

Depuis 2016, la politique du Groupe Parrot consiste à diversifier la gestion du risque de contrepartie en répartissant les placements dans des établissements bancaires de premier rang et sur différentes maturités, et en assurant un suivi régulier.

Face au risque de contrepartie des créances clients, il est comptabilisé une provision pour créances douteuses, qui peut correspondre à la totalité ou à une quote-part du montant, déterminée en fonction de la probabilité de recouvrement de la créance.

Le risque de crédit est suivi au niveau du Groupe par le département trésorerie. Le Groupe suit mensuellement les délais de paiement de ses filiales et provisionne les créances qu'il considère comme non recouvrables.

Pour se prémunir du risque de crédit et donc couvrir son risque de non-paiement, le Groupe a mis en place des procédures de recouvrement et de blocage de comptes clients.

Une police Coface garantit le non-recouvrement des créances de certains clients français et étrangers de la Société localisés au sein des zones « 1 » et « 2 » (couvrant respectivement les pays de l'OCDE et le reste du monde selon les critères déterminés par la COFACE) au titre des ventes des produits de la Société, ainsi que les ventes effectuées par les filiales Parrot Drones, Parrot Inc et Parrot Asia Pacific Ltd. Le montant de la garantie s'élève à 90% de la créance nette garantie hors TVA.

Passifs financiers au 31 décembre 2019

La capacité du Groupe à assurer le service de sa dette dépend de la performance de ses activités opérationnelles et de sa capacité à générer de la trésorerie par ses activités. L'échéance des passifs financiers se présente ainsi :

Au 31 décembre 2019 En milliers d'euros	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuel	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Emprunts obligataires convertibles						
Dettes envers les établiss. de crédit						
Emprunts et dettes fin. divers	1 511				1 511	
Concours bancaires						
Dettes de loyers non courantes	5 725				5 522	203
Dettes fournisseurs	16 258		16 258			
Dettes de loyers courantes	3 427		3 427			
Autres dettes	16 620		13 971	2 649		
Total	43 540	-	33 655	2 649	7 032	203
Passifs financiers dérivés						
Instruments de taux						
Instruments de change						
Total	-	-	-	-	-	-

Au 31 décembre 2018 En milliers d'euros	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuel	Moins d'1 an	1-2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Emprunts obligataires convertibles						
Dettes envers les établiss. de crédit						
Emprunts et dettes financières divers	1 313			1 313		
Concours bancaires						
Dettes fournisseurs	27 473		27 473			
Autres dettes	34 052		27 753		6 299	
Dettes d'impôt courant	123		123			
Total	62 961	-	55 349	1 313	6 299	-
Passifs financiers dérivés						
Instruments de taux						
Instruments de change						
Total	-	-	-	-	-	-

1.2.34. Note 34 – Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations versées aux membres du comité de direction est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Rémunérations fixes	1 539	1 730
Rémunérations variables	217	615
Avantages à court terme	1 756	2 346
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Paielements en actions	153	760
Total	1 909	3 105

Il est composé de 9 personnes qui assurent les fonctions suivantes : Président Directeur Général, Directeur Chargé des participations, Directeur Juridique, Directeur Financier, Directeur des ressources humaines, Directeur marketing et commercial, Responsable Programme Core Portfolio, Directeur Achats & Industrie et Responsable du développement nouveaux produits.

1.2.35. Note 35 – Parties liées

Le groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions de l'article 9 de la norme IAS 24.

Entreprises associées

Il s'agit des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions effectuées avec ces entreprises associées au cours de l'exercice 2019 ont été réalisées à des prix de marché et leur volume n'est pas significatif. Cf. Note 17 « entreprises mises en équivalence »

Autres parties liées

Le principal actionnaire de Parrot est la société Horizon dont Henri Seydoux (président de Parrot) est président. Au cours de l'exercice 2019, une OPA de la société Horizon a eu lieu sur les titres Parrot. Cette opération est décrite en Note 2 « Evènements significatifs ».

Pour les filiales de Parrot SA, les transactions effectuées, les transactions sont totalement éliminées en consolidation, toutes ses filiales étant consolidées par intégration globale. Ces transactions sont réalisées à des prix de marché.

Les rémunérations accordées aux principaux dirigeants sont détaillées en note 34.

1.2.36. Note 36 – Engagements donnés ou reçus

Engagements donnés

Le montant des commandes fermes au 31 Décembre 2019 passées auprès de nos principaux fournisseurs s'élève à 12.6 M€.

Une garantie maison-mère d'un montant de deux millions deux cent trente-six mille sept cent trente-six dollars (USD 2 236 736) a été signée en date du 29 janvier 2016 en faveur de la société Matrix Partners Management Services LP en garantie des engagements de location de la filiale américaine Parrot Inc.

Une lettre d'intention émise par Parrot S.A. confirme le soutien financier à Parrot Drones S.A.S. afin d'assurer la continuité d'exploitation et lui permettant d'honorer ses dettes.

1.2.37. Note 37 – Honoraires des Commissaires aux comptes

Montants HT en milliers d'euros	BM&A	BM&A		2018 Total KPMG	EY	EY		2018 Total
		2019 Membres du réseau	Total			2019 Membres du réseau	Total	
Certification des comptes	118	33	151	142	137	48	185	339
Services autres que la certification des comptes	15	-	15	46	0	-	0	0
TOTAL	133	-	166	188	137	48	185	339

1.2.38. Note 38 – Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

La plupart des pays du monde sont actuellement touché par la crise sanitaire liée au coronavirus. L'évolution de la situation sanitaire de certaines zones géographiques dans lesquelles le Groupe est présent impactera également la situation économique de ces régions. Il est impossible de prévoir, à la date de publication du présent document, l'impact, la durée et l'ampleur des dommages causés par l'actuelle pandémie.

A ce stade, la situation sanitaire ne pèse pas sur les prix de vente et les stocks, et le Groupe n'a pas rencontré de difficulté d'accès aux composants ou de production dans un environnement mondial qui reste toutefois très incertain.

Dès le début du mois de mars 2020, le Groupe a pris des dispositions sanitaires ayant abouti à la mise en place du télétravail pour la majorité des employés ; toutes les infrastructures et systèmes le permettant, la continuité de l'activité est assurée tout en tenant compte de la protection des équipes. Les mesures de chômage partiel prises à partir du mois d'avril sont ciblées sur les fonctions supports et n'affectent pas les capacités en matière de recherche et développement.

Cette crise sanitaire présente des risques pour la santé et la faculté de se déplacer des collaborateurs qui pourraient impacter négativement les projets du Groupe en 2020 et en particulier ralentir leur avancement et décaler leur mise en œuvre ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur les activités et les résultats du Groupe. Le Groupe reste focalisé sur l'avancement de ses projets 2020 sans qu'aucun retard ne soit enregistré à ce jour.

Pour autant, le plan de marche envisagé pour 2020 n'est actuellement pas remis en cause. En effet, les changements structurels et géostratégiques qui pourraient découler de cette crise, notamment au niveau du rééquilibrage du modèle industriel mondial, pourraient être une source d'opportunités pour le Groupe. Ce dernier a par ailleurs récemment annoncé la mise en place d'un partenariat avec un « EMS » (Electronic Manufacturing Supplier) américain pour la production de ses prototypes de drones dans le cadre du programme SRR.